

Duingt

BULLETIN MUNICIPAL 2014

Nos annonceurs

JF Deschamps Hennebert
Paysage
Création-Entretien
Espaces Verts
Terrasse Pierre/Bois
Maçonnerie décorative
Clôture - Bassins
Tél/Fax : 04 50 52 45 03
74320 Sevrier

SEVRIER
SlimTonic
Nouvel espace beauté, remise en forme
GUINOT INSTITUT • PARIS
LPG
POWER PLATE STUDIO
Les Grands Vignobles - 4300 route d'Albertville
74320 SEVRIER - Tél : 04 50 52 18 39
Email : contact@slimtonic.fr
www.slimtonic.fr

LAMY VISION
Votre OPTICIEN
Votre AUDIOPROTHÉSISTE
LAMY AUDITION
www.lamyvision.fr
www.lamyaudition.fr
Route de l'Eglise - 74410 Saint Jorioz
Tél. 04 50 68 97 97

RPB
BETON PRET A L'EMPLOI
Livraison-Pompage-Tapis-Chape liquide
77 Route des Marais 74410 SAINT JORIOZ
Tél : 04 50 68 57 86 Fax : 04 50 68 96 49
rpb@charvin.fr

Martine Coiffure mixte
455, Route des Chapelles - 74410 SAINT-JORIOZ
04 50 68 68 61

SAV 7jours/7
SYSTAIR ENERGIE
Pompes à Chaleur
Réfrigération
Climatisation
Devis Gratuit Personnalisé sur simple demande
Conseil Etude Installation Maintenance
Vous accompagne dans tous vos projets de climatisation chauffage
FAVERGES
systair.energie@gmail.com
04 50 66 51 63

INTERIEUREMENT-VÔTRE
Agencement Cuisine Bains Dressing Electroménager
325 Route d'Annecy 74410 DUINGT
Tel/Fax :04 50 32 27 59 Port: 06 87 48 56 06
www:interieurement-votre.com

SUPER U
Les nouveaux commerçants
Route de l'Eglise
74410 ST JORIOZ
Tél. 04 50 68 61 50
Fax 04 50 68 69 40
www.superu@stjorioz.com
Ouvert le dimanche matin

Sommaire

Le Mot du Maire p.2

Le nouveau Conseil Municipal p.3

Finances p.4-5

Pontons : l'Etat augmente les redevances... p.6

Ecole et Périscolaire p.7
- Une école dans le vent...
- ... Et dans le souvenir
- Périscolaire

Travaux p.8-11
- Bâtiment d'accueil du camping municipal p.8
- Lignes électriques de La Maladière p.9
- Parking colonie p.10
- Requalification de la place Saint François p.10
- Commission travaux p.11
- La fibre optique p.11

Urbanisme p.12-13
- Les petites brèves de l'année... p.12
- Urbanisme 2014 p.13

Tourisme p.14-15
- Les Marchés p.14
- Office du Tourisme p.15

Fleurissement p.16-17

Sentiers / Environnement p.18

Personnel Communal p.19

Nouveaux visages chez les commerçants p.19

Rétrospective p.20-21

Intercommunalité p.22
- Nouvelles de notre communauté de communes (CCRGLA)

Vie Associative p.23-34
- Comité des Fêtes de Duingt p.23
- Les Marmottons p.24
- Le Sou des Ecoles p.25
- Les Dynamics p.26
- Le Chœur de l'Eau Vive p.27
- Les Bons Amis p.28
- Bouchons 74 – 2014 p.29
- CNLD p.30
- Fête du pain aux maisons p.30
- A.S.S.D. p.31
- Les Lacustres / Duingt p.32
- ACCA de Duingt p.33
- Voyage au Benin p.34

Souvenir d'amis disparus p.35

Etat Civil p.36

On nous prie d'insérer... p.36-39
- Coderpa 74 p.36
- Coup de Pouce Emploi p.37
- Penser au facteur !! p.37
- Fiche pratique p.38
- Rénovation p.39

Monument aux Morts p.40-41

Claude-Gabriel de Launay p.41-42

Agenda 2014 p.43



Bulletin Municipal de Duingt

Directeur de la publication : Marc Rollin
Crédit photos : Mairie de Duingt ; annecy-meteo.com (la température du Lac en direct) – ©Fotolia
Création et Impression : Copy 74 – Annecy – Tirage : 700 exemplaires – Dépôt légal à parution

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Le mot du Maire



Chères Dunoises, chers Dunois.

Vous découvrirez dans ce bulletin la composition du nouveau conseil municipal, une équipe renouvelée par huit nouveaux élus mais avec l'expérience de sept anciens conseillers réélus. Nous voici donc partis pour travailler ensemble pour un mandat de six ans.

Forcément, je connais maintenant un grand nombre d'entre vous qui vivez ici toute l'année : vous qui travaillez ou qui avez choisi d'y vivre votre retraite, vous qui mettez de la vie dans notre quotidien, qui faites le succès de nos associations, vous électrices et électeurs, qui avez choisi de me reconduire à la direction des affaires communales.

Je souhaite ouvrir ce bulletin en vous remerciant de votre confiance, et je ferai tout pour continuer à la mériter.

Il ne faut pas se reposer sur les succès passés ou présents, ni oublier que la bonne marche des choses dépend toujours d'un ajustement permanent aux circonstances, ce qui suppose un travail inlassable.

Les six années de gestion m'ont permis d'acquérir une expérience indéniable ; nous savons ce qui fonctionne bien et ce qu'il faut améliorer dans notre commune. Nous connaissons déjà les chantiers à poursuivre et ceux qu'il faut entamer.

Les sujets brûlants ne manquent pas et nous avons déjà mis en place la réforme des rythmes scolaires, ce qui n'a pas été simple à gérer ; ainsi nous avons fixé de nouveaux horaires d'école et organisé le périscolaire avec la commission composée d'élus, de parents d'élèves, des enseignants et de l'association des Marmottons. Et j'ai validé cette nouvelle organisation.

L'aménagement de la place St-François progresse et le budget est bouclé avec les aides financières qui seront nécessaires pour mener à bien ce projet en 2015. Un grand merci au Conseil Général pour sa participation et son soutien indispensables à la réalisation de nos travaux.

L'étude et l'appel d'offre pour la construction d'un bâtiment d'accueil affecté au camping municipal sont terminés ; les travaux ont débuté.

Nous avons programmé avec Haute Savoie Habitat la construction de dix logements aidés dans le secteur des Viviers sur un terrain acquis avec l'aide de l'EPF. Ces logements reviendront à la mairie dans soixante cinq années, suite à un bail emphytéotique souscrit avec Haute Savoie Habitat. Ces nouveaux logements aidés permettront à la commune de respecter les engagements annoncés lors de l'élaboration du plan local habitat que la communauté de communes avait initié au cours du précédent mandat.

Il est évident qu'il nous faudra sans cesse, et plus que jamais, nous adapter à un monde en constante évolution et cela rapidement d'autant que les réformes que l'état nous annonce en sont un exemple parfait : régions, départements, intercommunalités, communes, toutes ces collectivités seront impactées par ces réformes.

Nous savons déjà que nous aurons encore une baisse significative des dotations de l'état envers les communes nécessitant une adaptation du budget communal qui devra tenir compte de ces restrictions. Il faudra aussi anticiper sur une restructuration de nos compétences et celles de l'intercommunalité avant que les lois de réformes territoriales ne nous y obligent.

Eh bien ! Avec un peu de bonne volonté, c'est ensemble, que nous surmonterons les difficultés qui pourront se présenter. Nous y sommes fermement décidés avec toute l'équipe municipale et nous souhaitons faire aussi harmonieusement que possible le chemin qui nous attend dans les années qui viennent.

Ce nouveau mandat pour ma part, je vous l'avais précisé pendant la campagne électorale, n'est pas une fin en soi mais plutôt la continuité d'une aventure humaine au service de notre belle commune de DUINGT.

Pour terminer, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter, de la part du nouveau conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur et de réussite, à vous, ainsi qu'à vos proches pour cette nouvelle année.

Avec tout mon dévouement,

Marc ROLLIN

Le nouveau Conseil Municipal



Au 1er rang et de gauche à droite :
Jean-François PAILLE, maire adjoint,
Pascale MEYER, maire adjointe,
Marc ROLLIN, maire,
Eric BARITHEL, maire adjoint,
Bruno BARTHALAIS, maire adjoint,

Au 2ème rang :
Francis MILLET,
Marjorie DOUX,
Jean PALAU,
Catherine FOCHT
Elisabeth BORN-BURNOD,

Au 3ème rang :
Brigitte PONCHON,
Sébastien FRANCOIS,
Rémi DAVIET,
Patrick LUGAZ,
Sébastien COMMUNAL.



Après la mise en place du nouveau conseil, les élus se sont recueillis au monument aux morts en déposant une gerbe en l'honneur des Dunois morts pour la France et en souvenir des anciens élus qui nous ont quittés.

Finances

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2013



Les résultats financiers de l'année 2013, sont en cohérence avec le budget primitif.

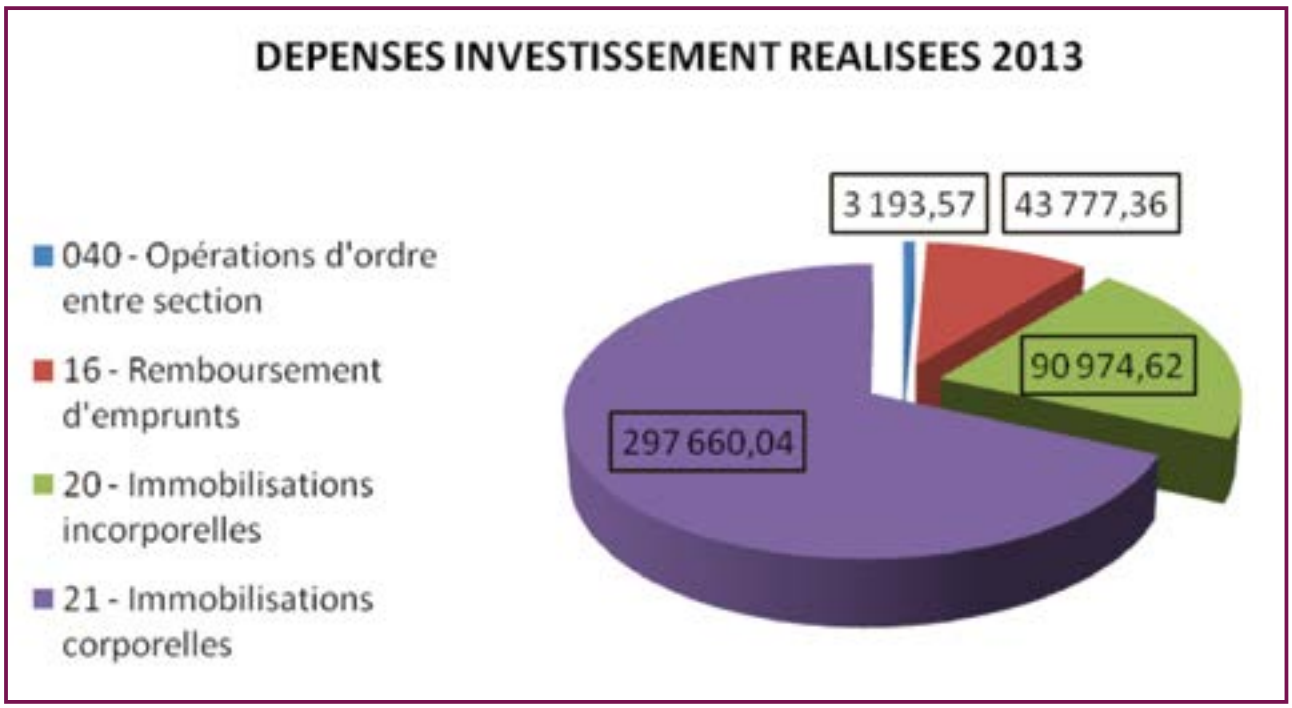
Le tableau ci-dessous retrace la situation financière de la commune sur les deux sections comptables (de fonctionnement et d'investissement), et globalement à la clôture.

BALANCE 2013	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	RAPPEL 2012
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RESULTAT *(1)*	662 303,37	909 719,37	247 416,00	268 670,51
002 – EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			200 000,00	200 000,00
RESULTAT DE CLOTURE *(3)*			**447 416,00**	468 670,51
SECTION D'INVESTISSEMENT - RESULTAT *(2)*	435 605,59	916 361,33	480 755,74	-28 479,88
001 - SOLDE D'EXECUTION REPORTE			318 469,56	346 949,44
RESULTAT DE CLOTURE *(4)*			**799 225,30**	318 469,56
RESULTAT NET DE L'EXERCICE *(1) + (2)*	1 097 908,96	1 826 080,70	**728 171,74**	240 190,63
RESULTAT NET GLOBAL DE CLOTURE *(3) + (4)*			**1 246 641,30**	**787 140,07**

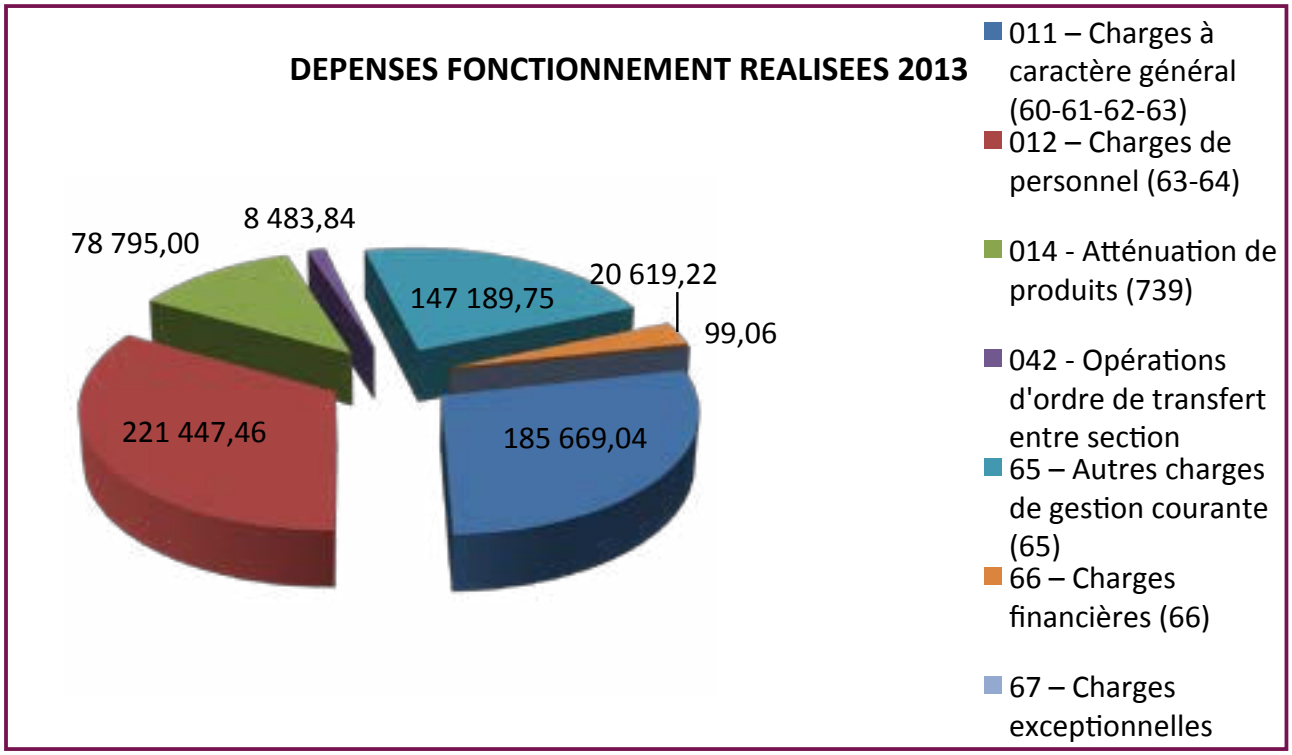
La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de 247 416,00€. La commune conserve ses marges de manœuvre en matière de capacité d'autofinancement en maintenant sa réserve financière à 200 000€. Ainsi, le résultat de clôture en fonctionnement de 2013 s'établit à 447 416,00€ en baisse de 4.5% par rapport à 2012. Ce résultat négatif s'explique par la baisse des dotations financières de l'Etat et par l'instauration du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) qui prélève une partie des ressources aux collectivités les plus « riches » pour les reverser aux communes les moins favorisées.

Pour l'année 2013, le résultat de la section d'investissement est excédentaire de 480 755,74€. Le résultat de clôture en investissement s'élève à 799 225,30€. Pour le financement de l'aménagement du centre village, la commune a contracté un emprunt de 300 000€ sur 15 ans à un taux fixe de 3.70%.

Le résultat net de l'année 2013 (cumul des deux sections) s'établit à 728 171,74€ et le résultat net global de clôture s'établit à 1 246 641,30€.



La section d'investissement est composée principalement des dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune en améliorant la qualité de vie des habitants. Le remboursement du capital de la dette figure également dans cette section. Les recettes proviennent de l'autofinancement généré par la réalisation d'économie dans la section dépense de fonctionnement, d'emprunt éventuel et de subventions d'Etat



La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, charges à caractère général (eau, téléphone, électricité…), des charges du personnel, des aides aux associations. Y figurent également les remboursements des intérêts d'emprunt. Les recettes proviennent de la fiscalité, des dotations et participations de l'Etat et des recettes d'exploitation des services (le port, location salle Grenette, marché…)

Pontons : l'Etat augmente les redevances...



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA HAUTE-SAVOIE
PÔLE GESTION PUBLIQUE
France Domaine
21 avenue de Thônes – BP 40368
74012 ANNECY CEDEX

Affaire suivie par : Magali THIMEL
Téléphone : 04 50 23 23 97
Télécopie : 04 50 23 03 96
magali.durieux-thimel@dgfip.finances.gouv.fr
Réf : redevances domaniales - revalorisation

Annecy, le 22 SEP. 2014

REÇU LE
27 SEP 2014
MAIRIE de DUINGT

Monsieur Marc ROLLIN
Maire de DUINGT
Hôtel de Ville
74410 DUINGT

Monsieur le Maire,

Par courrier du 7 janvier 2013, je vous informais de la revalorisation des redevances liées à l'occupation du domaine public de l'État et vous en présentais les modalités.

Ainsi, au 1er janvier 2013, les autorisations d'occupation temporaires (AOT) accordées à titre non économique ont été revalorisées sur un plan financier sur la base d'une assiette actualisée par les services de la Direction départementale des territoires (DDT).

Les AOT accordées à titre économique vont être revalorisées à partir du 1er janvier 2015. Le dispositif a été présenté à deux reprises cette année en Collège des élus du lac d'Annecy (21 janvier et 30 juin).
La redevance domaniale due pour l'occupation du domaine public doit tenir compte des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation.
Le calcul de la redevance peut ainsi être divisé en deux parties :

- une partie fixe qui constitue la contrepartie de l'occupation privative du domaine et intègre notamment une revalorisation financière annuelle et la prise en compte des mouillages (qui n'étaient pas comptabilisés auparavant lorsque les mouillages étaient "rattachés" à un ponton),
- une partie variable calculée sur les avantages retirés de l'exploitant du domaine par l'occupant.

Une simulation concernant votre commune est jointe au présent courrier. Elle présente la situation "avant/après" la revalorisation.

Mes services restant disponibles pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur départemental des Finances publiques de la Haute-Savoie

Bernard CRESSOT

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Estimation de la revalorisation des redevances domaniales dues à titre économique pour 2015

Commune	Lieu-dit	Type d'occupation existant "Avant"	Redevance existante	Type d'occupation réelle et actuelle*	Total Après revalorisation
DUINGT	Les Grands Champs	20 bouées de mouillage sur corps mort	1 220 €	20 mouillages	4 000 €
	Les grands champs	ponton : 97 M²	753 €	ponton bois 97m2 + 40 mouillages	8 776 €
	Le vieux village	un ponton de 42 m2	319 €	ponton bois 42m2 + 14 mouillages	3 270 €

Dans son éditorial, Monsieur le Maire parle de la réduction des subventions qu'accompagne l'augmentation des charges communales. Voici, ci-dessus, l'exemple de l'évolution probable de la taxe (redevances domaniales) sur les pontons de Duingt. En conséquence, les boucles d'amarrage seront revalorisées chaque année.

Ecole et Périscolaire

UNE ECOLE DANS LE VENT...

Durant l'année scolaire 2013-2014, les élèves de l'école de Duingt ont appris à mieux connaître cet élément : montgolfière, planeurs et cerfs-volants étaient au programme.



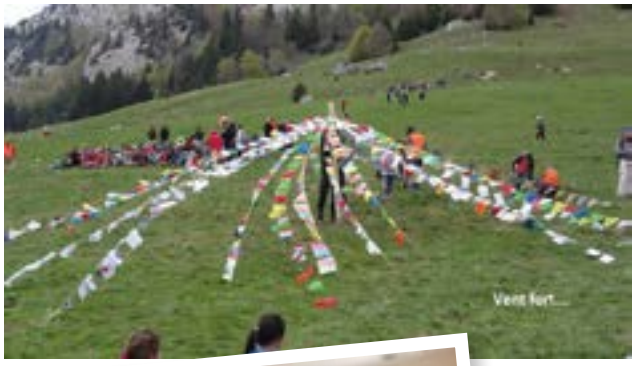




... ET DANS LE SOUVENIR

Commémoration du 70ème anniversaire de la libération au col de la Frasse et en classe avec la participation de Madame Bergeret





PERISCOLAIRE

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014 après une longue réflexion entre les partenaires associés (la mairie, les parents, les Marmottons, les enseignants, la Communauté de communes des pays du Laudon, l'inspectrice d'Académie …) et après plusieurs ajustements. les activités périscolaires sont organisées par les Marmottons, délégation municipale, et les enfants peuvent participer aux activités telles que : théâtre, échecs, danse, cuisine….Celles-ci sont encadrées par des animatrices et quelques bénévoles. L'école de Duingt compte à ce jour 105 élèves dont 72 profitent de ces activités. Les premiers retours sont globalement positifs et une réflexion est en cours sur un nouvel aménagement des horaires.





Travaux

Bâtiment d'accueil du camping municipal

Le camping municipal existe depuis une trentaine d'années et ses 2 chalets à l'entrée font partie de la carte postale. Mais le temps a fait son œuvre et ils sont devenus complètement inadaptés à une activité commerciale.

La décision a été longuement mûrie et la première action en matière de travaux du nouveau conseil a été de lancer l'étude d'un nouveau bâtiment combinant accueil des campeurs, salle d'activités avec connexion Internet, bar et logement de fonction.

Des critères très précis en matière de fonctionnalité et d'esthétisme ont été donnés à Denis Winocq, l'architecte retenu. En concertation avec les élus et la gérante, le projet a abouti sur le papier très rapidement, avec en toile de fond une enveloppe budgétaire serrée.

Restait un challenge à relever, et non des moindres : le délai.

L'objectif est de rendre le bâtiment opérationnel pour l'ouverture du camping en mai 2015.

Aujourd'hui le planning ne souffre d'aucun retard et la commune se dote d'un bâtiment d'accueil qui va renforcer l'attrait du camping qui a su rester convivial et attractif.

ANCIENS CHALETS





PROJET DU NOUVEAU BÂTIMENT



Lignes électriques de La MALADIÈRE



Ligne PLM Annecy-Albertville 1925 à la Maladière.

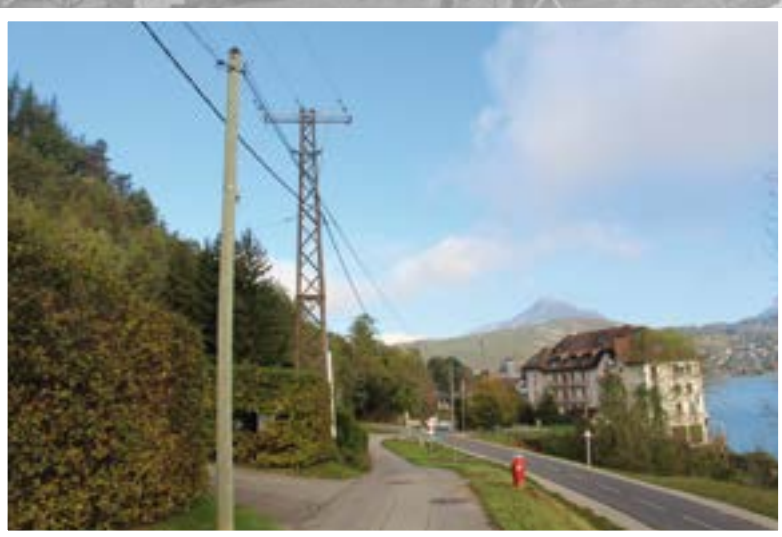
Les lignes électriques font partie du paysage, au sens propre comme au sens figuré, et notre œil, habitué à les voir, les oublierait presque. Toutefois, lorsqu'elles disparaissent, on redécouvre un lieu que l'on pensait connaître par cœur.

Ce sera bientôt le cas du côté de la Maladière. ERDF va doubler la ligne moyenne tension entre Faverges et Duingt et va enterrer cette portion. La commune de Duingt participe financièrement à cette opération et va permettre l'enfouissement des lignes électriques, et téléphoniques ; l'éclairage public sur toute la route du cimetière, de la Maladière jusqu'au croisement de la piste cyclable, en face des Libellules sera modernisé.

Les énormes poteaux en fer rouillé vont donc disparaître, libérant un des plus beaux points de vue de la commune.

Cela représente bien sûr un budget important pour les finances communales, mais en mutualisant le travail conjoint d'ERDF et du SYANE, le coût est moindre. Chaque fois que l'opportunité se présentera, nous tenterons de réaliser l'enfouissement des lignes pour diminuer la pollution visuelle. Les anciens poteaux et câbles, matériel incontournable autrefois, n'ont plus leur raison d'exister encore aujourd'hui.

Notre commune peut se targuer d'avoir un pourcentage de lignes enterrées parmi le plus élevé de notre secteur, contribuant ainsi à rendre sa vraie nature à l'environnement.



Lignes électriques et téléphoniques en 2014



Travaux

PARKING COLONIE

Le stationnement est un problème récurrent dans les villes. Il l'est moins dans nos petites communes mais ponctuellement il faut trouver des solutions pour permettre le stationnement d'un nombre important de voitures.

En effet, notre commune, très attrayante, accueille des promeneurs qui se garent sur la place de l'église, des personnes qui viennent aux cérémonies religieuses ou aux manifestations à la salle Grenette.

Sans parler des animations comme le vide grenier ou les marchés d'été où le parking devient lieu de fête sans possibilité de stationnement.

La municipalité a donc décidé, d'une part de réorganiser la place de l'église (cela fera l'objet d'une communication le moment venu) et d'autre part d'aménager un parking sur le terrain de la colonie (propriété de la commune), à 100m de la place de l'église.

Ce terrain plat sert déjà occasionnellement de parking mais son accès n'était pas évident.

Les travaux porteront sur une entrée et une sortie visibles et dégagées, un marquage des places discret et un passage sécurisé pour les piétons vers la place de l'église.

Situé en bordure de la voie verte, il sera d'une capacité d'une quarantaine de places et restera engazonné. Le cahier des charges donnera priorité à la bonne intégration dans le paysage, et la sécurité des riverains.

REQUALIFICATION DE LA PLACE SAINT FRANÇOIS



Annoncé lors du précédent mandat, ce chantier va maintenant débuter. Il aura comme objectif d'embellir cette place qui sert de lieu contemplatif pour les dunois et les nombreux touristes qui s'arrêtent pour admirer, été comme hiver, le panorama du lac d'Annecy.

Cette ouverture sur le lac, inaugurée par l'abbé César Eminet en 1960, avait besoin de retrouver une nouvelle jeunesse.

Les éléments imposés par la commune dans le cahier des charges sont d'améliorer l'éclairage, de créer un nouvel environnement végétal, de trouver un revêtement esthétique tout en préservant le cachet exceptionnel de ce fabuleux site. Le monument aux morts, érigé autrefois à côté de l'ancienne mairie, sera déplacé pour être à proximité de la mairie actuelle, assurant ainsi une meilleure sécurité pour les personnes assistant aux cérémonies.

Dans l'avenir la place de l'église devra elle aussi faire peau neuve pour faire honneur à notre village historique, favoriser le déroulement des manifestations et des marchés et également permettre les mouvements du futur transport en commun BHNS (bus à haut niveau de service).

Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches et sur plusieurs années avec l'aide du Conseil Général que nous remercions.

Travaux

COMMISSION TRAVAUX

VISITE DES LOCAUX COMMUNAUX

En ce début de mandat, les élus qui composent la commission travaux ont fait la visite des bâtiments communaux pour situer, connaître ces locaux et évaluer les travaux nécessaires à l'entretien courant. La colonie, les services techniques, la salle Sonjon, la salle Grenette, le camping municipal, les locaux de la petite fringale, les Marmottons, la mairie et l'école ont été visités successivement par la commission. Ces locaux différents par leur destination, par leur ancienneté, leur fréquentation sont également différents par les normes qui les régissent.

La commission a procédé à une évaluation des travaux nécessaires et à la prévision budgétaire à programmer sur la durée du mandat.



Le bâtiment de la colonie

L'école et la salle grenette bénéficient de travaux annuels d'entretien. Des travaux de rénovation deviennent nécessaires, voire indispensables pour d'autres locaux anciens comme la maison « Honoré » près de la « petite Fringale » ou trop exigu comme le local des Marmottons.

Du travail en perspective pour les commissions des travaux et des finances !

LA FIBRE OPTIQUE

En Haute-Savoie, le projet public départemental, porté par le SYANE, permettra d'engager la couverture des logements sur 255 communes de la Haute-Savoie.
Ce projet est cofinancé par les intercommunalités (7,2M€), le Conseil Général de la Haute-Savoie (12M€), la Région Rhône-Alpes (12M€) et l'Etat (26,5M€), le SYANE, maître d'ouvrage, apportera quant à lui 5,5M€.

Une priorité : la couverture du monde économique

Une première phase vise à construire, en 5 ans, les artères principales du réseau qui relieront les 255 communes du périmètre du projet du SYANE. Ce réseau desservira en priorité les zones d'activités économiques, ainsi que certains bâtiments publics (collèges du Conseil Général de la Haute-Savoie, lycées de la Région Rhône-Alpes), 90% des entreprises de plus de 6 salariés et près de la moitié des haut-savoyards, puis progressivement 90% des foyers d'ici 10-12 ans.

Les 3 phases d'avancement du réseau

• ***La construction des artères principales du réseau***
Le SYANE a entrepris en 2013 la construction des artères principales. Ce marché prévoit d'ici 3 ans de déployer environ 1 300 km de réseau. Il permettra d'atteindre toutes les zones d'activité économique du département et d'apporter un point de connexion optique à toutes les communes dans le périmètre d'intervention du SYANE.

• ***Les travaux de desserte***
Il s'agit de réaliser les raccordements depuis les artères principales jusqu'aux prises à l'abonné (particuliers, bâtiments publics, entreprises situées hors zones d'activité économique).

• ***Le choix de l'exploitant***
Le réseau sera exploité dans le cadre d'une délégation de service public de type affermage.
Le candidat qui sera retenu, lui-même opérateur télécoms, aura pour mission l'exploitation du réseau pendant 15 ans, ainsi que sa commercialisation. Le réseau HSN sera neutre et ouvert, accessible à tous opérateurs télécoms aux mêmes conditions techniques et tarifaires.

• ***La fibre à Duingt***
La commercialisation se fera par «poche d'habitants», zone géographique avec un nombre d'habitants défini par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Notre commune sera rattachée à la «poche» de St Jorioz et devra donc faire partie des 50% de hauts savoyards raccordés dans les 5 ans à la fibre optique.

LEXIQUE

SYANE : **SY**ndicat des énergies et de l'**A**ménagement Numérique de la Haute Savoi**E**
HSN : **H**aut **S**ervice **N**umérique

Urbanisme

LES PETITES BRÈVES DE L'ANNÉE...

• PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Notre PLU a été approuvé le 26/07/2012. Il régit toutes les règles d'urbanisme pour les demandes d'autorisation de construire (demande préalable de travaux, permis de construire).

Les lois évoluant, le PLU doit se mettre en conformité avec celles-ci et avec le SCOT (Schéma directeur de Cohérence du Territoire). Le SCOT du Bassin Annécien gère 63 Communes et a été approuvé le 26/02/2014.

Nous devrons donc rendre notre PLU compatible aux lois Grenelle II, à la nouvelle loi ALUR et au SCOT.

Cela nécessitera d'entreprendre la révision de notre PLU entre 2015 et 2016, puisqu'au 01/01/2017, notre PLU révisé devra être compatible avec ces lois.

Ces évolutions feront l'objet d'adaptations et de concertations.

1- LOI « ALUR »

Cette nouvelle loi date du 24/03/2014. ALUR veut dire loi pour « l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové ». Elle entraine parmi toutes ces modifications des principes qui vont changer radicalement nos règles d'urbanisme.

- Abandon du principe du COS (coefficient d'occupation du sol). Ce coefficient donnait la limite de surface de plancher autorisée pour un terrain. Aujourd'hui, il n'y a plus de limites. Ce principe est immédiatement applicable. Nous ne pourrons plus maîtriser les autorisations que par des règles de gabarit (hauteurs et distances).

- Suppression de la taille minimale des terrains pour pouvoir construire, qui existait déjà dans notre PLU.

- L'ouverture des zones à urbaniser AU sera soumise à modification du PLU et délibération motivée du conseil municipal. L'utilité de cette ouverture devra être justifiée selon les capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle du projet.

- Volonté de transférer nos PLU vers des PLUI intercommunaux avec une nouvelle compétence qui doit être prise avant le 23/03/2017 par la CCRGLA sauf si 25% des conseils municipaux représentant au moins 20% de la population s'y oppose.

- Une disposition de la loi ALUR, consignée dans son article 134, marque la volonté de l'État de se désengager massivement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme qu'il assume pour le compte des collectivités locales.

Elle prévoit un abaissement significatif du seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'application du droit des sols (ADS) à compter du 1er juillet 2015. A cette date, l'appui étatique sera ainsi réservé aux seules communes compétentes appartenant à des EPCI qui comptent moins de 10 000 habitants.

A court terme, nombre de communes et d'EPCI devront ainsi s'organiser pour prendre en charge l'instruction locale des autorisations.

En pratique, soit la CCRGLA prend la compétence pour l'instruction des autorisations soit la Commune devra assumer cette nouvelle charge à partir du 01/07/2015.

2- BHNS (BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE)

Duingt a été choisi pour être le terminus de la ligne 52 qui assurera la ligne entre Annecy et Duingt. Un avant-projet avait été lancé par le Conseil Général en 2013-2014. Ce projet s'inscrit maintenant dans un projet plus global intégrant :

- Le tunnel du Semnoz (140 M€)
- Le BHNS (67,8 M€)
- La nouvelle voirie urbaine (NVU) (Montant à déterminer)

Afin d'assurer une cohérence des objectifs, une étude d'ingénierie globale va être pilotée par la Cellule Grand Projet du CG74.

Le lancement de la consultation pour une concertation publique fin 2015 a débuté en juin 2014.

Cet enjeu est important pour Duingt et pour l'aménagement central de notre place de l'église.

3- LOI SUR LES TERRAINS NON BATIS

Il était prévu à partir du 01/01/2015, une forte majoration forfaitaire sur la valeur locative servant d'assiette à la taxe foncière sur les propriétés non baties.

Elle devait se faire de la manière suivante :

- Majoration de 25% de la valeur locative cadastrale
- Majoration supplémentaire d'une valeur forfaitaire de 5€ /m² de terrain, pour les impositions 2015 et 2016, puis de 10€/m² pour les impositions au titre de 2017.

Cette décision peut avoir de graves conséquences pour des petites communes rurales comme Duingt. De nombreux propriétaires vont être tentés de vendre leur terrain pour éviter une fiscalité lourde ; cela risque d'entrainer de nombreuses demandes de construction dans les prochaines années.

Récemment les maires ont été sollicités pour transmettre la liste des terrains concernés à la Direction départementale des Finances Publiques avant le 1er octobre 2014 (délai assoupli par le Préfet au 1er novembre 2014). Les élus de Haute-Savoie et le conseil municipal ont souhaité manifester leur désaccord avec une telle mesure et se sont réunis le 20/09/2014 à l'initiative de l'association des maires de Hte Savoie. **Cette taxe ne sera pas appliquée pour le moment sur la commune de Duingt.**

4- ARCHITECTE CONSEIL

Compte tenu de la complexité des lois et dispositions du code de l'urbanisme, nous avions décidé depuis 2 ans de mettre à la disposition des dunois des consultations gratuites une fois par mois, le vendredi après midi avec M.Poutissou, l'architecte conseil.

Ces entrevues sont indispensables pour expliquer un projet d'urbanisme , trouver les réponses auprès des élus et de M.Poutissou et pour faciliter l'instruction et l'acceptation du projet .

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous en mairie pour vous accompagner dans votre projet.

LEXIQUE :

CCRGLA : **C**ommunauté de **C**ommunes de la **R**ive **G**auche du **L**ac d'**A**nnecy / **CG** : **C**onseil **G**énéral

EPCI : **E**tablissement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale (communauté de communes)

URBANISME 2014

PERMIS DE CONSTRUIRE		
SCI de DOUIN	Route d'Annecy	réfection toiture château
GONNARD/BESSE	Route de Fergy	maison individuelle
COURBON Gérard	Route de Fergy	maison individuelle
SELVESTREL Thierry	Impasse de Fergy	maison individuelle
MARTIN Florent	Impasse de Fergy	maison individuelle
MAISONS DAUPHINE SAVOIE	Impasse de Fergy	2 maisons + 1 jumelée
COMMUNE – camping municipal	Voie Romaine	Bâtiment d'accueil
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF		
CORBOZ/BOUSQUET	Route de Fergy	modification aspects extérieurs
GONNARD/BESSE	Route de Fergy	modification implantation
COURBON Gérard	Route de Fergy	modification accès
PERMIS DE DÉMOLIR		
GROS Yann	Route des Viviers	démol° ancien entrepôt
DÉCLARATIONS PRÉALABLES		
DE TURPAIN Laurent	Route de Fergy	création + modif. ouvertures
BERTHOLLET Françoise	Route d'Entrevernes	réfection de toiture grange
BIGGERI Louis	Route des Viviers	changement de destination + Modification ouvertures
SCP NACHON	Impasse de Fergy	division de parcelle
CEZ/PERROUIN	Route de Magnonnet	allongement débord toiture
DEMIREL Mahmut	Route d'Annecy	travaux divers sur ouvertures
STOCCHI-MORELLI Rudy	Route d'Annecy	travaux divers sur ouvertures
SCP NACHON	Impasse de Fergy	division de parcelle
GRISOLET Frédéric	Route d'Annecy	pose velux
PONTAROLLO Michel	Route de Magnonnet	pergola
SAGE Marie-Hélène	Route de Fergy	division de terrain
MERMET Jeannine	Route des Maisons	réfection de toiture
AUTEROCHE Jean-Pierre	Impasse de Fergy	division de terrain
HUCHET André	Impasse des Perris	réfection de toiture
AUBIN Pascal	Impasse des Perris	réfection de toiture
PONTAROLLO Michel	Route de Magnonnet	abri voiture
ROLLIN Marguerite	Route d'Entrevernes	réfection de toiture
FAV ARD Gilles	Route des Champs Fleuris	extension d'habitation
ALLAMAN Bernard	Route de Magnonnet	réfection de toiture
LE SPINNAKER	Route d' Annecy	remplacement enseigne pub.
BOUBEE J. Pascal et Sophie	Impasse des Hauts du Lac	extension d'habitation
MASSOT Frédérique	Rue des Pommiers	clôture
CADOUX Frédéric	Route de Magnonnet	démol° et reconstruc° balcon
FOCHT Catherine	Rue des Pommiers	clôture
MARCEAU Romain	Rue des Pommiers	clôture
HENON Jean-Christophe	Route du Vignet	clôture
GATTI Nadine et J. Pierre	Route d'Annecy	clôture
FOCHT Catherine	Rue des Pommiers	création combles + velux
BOUBEE J. Pascal et Sophie	Impasse des Hauts du Lac	extension d'habitation



LES MARCHES

MARCHES D'ETE

Le marché de la place de l'Eglise commence à devenir une tradition. Il s'anime tout l'été, les mardis, à l'ombre des séquoias et de notre belle Eglise St Germain. C'est un beau lieu de rencontre où tous les plaisirs sont permis : admirer le lac et les montagnes, discuter avec les touristes, grignoter un bout de saucisson ou de tomme, et pourquoi ne pas boire un petit blanc à la buvette des associations. Toutes les combinaisons sont possibles. Nous vous donnons rendez vous en juillet et août 2015.

A très bientôt.

LES MARCHES D'ART ET D'ARTISANAT AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE

Ah ! Ah ! Qu'ils ont été arrosés ces marchés !!! La pluie était au rendez vous par deux fois mais c'est mal connaitre les associations dunoises et les artisans. Tout le monde était présent au son de l'accordéon et tous ont profité avec bonheur des moments d'accalmie. Les touristes, armés de parapluie, ont découvert avec plaisir tous les stands artistiquement décorés et goûté les spécialités savoyardes.



Nous vous donnons rendez-vous en 2015 le 17 juillet et le 14 août.



Tourisme



L'Office du Tourisme du Lac d'Annecy qui regroupe les 24 communes des 3 communautés de communes : agglomération d'Annecy, rive gauche et Tournette a été classé en 1ère catégorie par le Préfet de Haute-Savoie en mars 2014 pour une durée de 5 ans.

Le comité de direction (CODIR) est composé de 35 membres dont 18 élus, 4 personnalités qualifiées et 12 représentants des professionnels du tourisme.

L'objectif principal est d'assurer une fréquentation optimale toute l'année en priorisant les actions de promotion et de commercialisation.

On constate cette année une baisse d'activité en juillet et août liée à la fois à la crise économique et à la météo, mais un bilan plutôt positif au printemps et en début d'automne avec une défection de la clientèle française mais une croissance régulière du tourisme international (le taux de visiteurs étrangers est passé de 25% en 2006 à 40% en 2013 dont 80% d'européens).

Dans le cadre du budget 2015, de nouveaux outils d'accueil vont être mis en place :

- Création d'un city-pass et d'une application pour tablettes et téléphones mobiles pour la découverte des sites en ville et sur les rives du lac ainsi que des randonnées pédestres.

En partenariat avec le Conseil Général de Haute-Savoie :

- Développement du réseau d'information numérique interactive par le positionnement de plusieurs points-repères de la gare jusqu'aux sorties d'autoroute et aux entrées de communes disponibles 24h/24.
- Création d'une via ferrata adaptée à l'initiation pour débutants, familles et scolaires (la recherche du site, probablement sur notre rive, est en cours)

Un site internet unique permet d'accéder à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un mobile à l'ensemble des informations touristiques sur la destination :

www.lac-annecy.com

A propos de notre bureau d'information de Duingt :

On constate que le nombre de visites à notre Point I est en augmentation régulière depuis plusieurs années (2260 visiteurs cet été soit + 6% par rapport à 2013)

L'accueil par des personnels de l'office du tourisme compétents et disponibles est très apprécié de tous et ce service de proximité est devenu indispensable pour notre commune.

Rappel : notre bureau est ouvert en juillet et août de 14h à 18h 30 du lundi au samedi

« *Duingt à l'abri du regard* « : cette année encore, de nombreux touristes ont découvert avec un intérêt certain, et parfois sous la pluie, la face cachée de notre vieux village et son histoire lors des visites guidées assurées par les guides du patrimoine des Pays de Savoie.

NOTRE SITE INTERNET : www.Duingt.fr

Un site convivial, vivant, dynamique et interactif qui donne accès à toutes les informations concernant la commune et les environs et mis à jour régulièrement par Monique Mermet, une bénévole compétente que nous remercions.

Venez le visiter et animez-le avec des publications, des commentaires, des partages de photos et vidéos à travers les nombreux réseaux sociaux mis à disposition : Facebook, Tweeter, Youtube, Flickr…

On compte une moyenne de 2400 visiteurs connectés par mois pendant la période estivale (juin-juillet-Août).

Fleurissement



Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie, mais c'est aussi accueillir avec convivialité les promeneurs d'ici ou d'ailleurs et leur donner envie de revenir….

Les nombreuses compositions et massifs particulièrement généreux et harmonieux cette année ont été très appréciés des dunois et des touristes. C'est le résultat d'un soin et d'un entretien régulier de nos agents techniques qui, nous tenons à le souligner, ont abandonné l'utilisation des produits désherbants dans le cadre d'une gestion raisonnable et responsable.

Nous tenons à remercier tous les dunois qui contribuent un peu plus chaque année à la mise en valeur de nos ruelles, quartiers et hameaux en fleurissant un lieu public, un rebord de fenêtre, un balcon, ou un pas de porte.

Un petit tour de village avec l'équipe de bénévoles et Franck, notre spécialiste, a permis de recenser quelques petites améliorations à apporter ici et là pour que certains secteurs du village ne soient pas oubliés au printemps prochain.

Petit à petit, la commune s'oriente vers une politique de fleurissement adaptée au développement durable pour les espaces en cours d'aménagement, à savoir :

- Une gestion différenciée des espaces en fonction de la typologie
- La valorisation des espaces naturels en privilégiant la biodiversité
- La mise en place de plantations pérennes,
- La création de massifs en pleine terre et l'utilisation de vivaces et graminées
- La limitation de produits chimiques.

Les bonnes appréciations du jury départemental au cours de sa visite du 25 juillet sont très encourageantes et donnent bon espoir de « récolter » une deuxième fleur lors de la réalisation des aménagements des places autour de l'église.











DUINGT en habit de fête pour Noël

A la demande de nombreux habitants, nous allons faire en sorte que notre village soit un peu plus scintillant pendant la période des fêtes avec l'installation de nouvelles décorations sur les candélabres de la route départementale et aux entrées du vieux village.

RANDONNÉES, QUELQUES CHANGEMENTS.

Pour toute création de nouveaux sentiers répondant aux critères du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), le conseil général octroyait jusqu'à présent des aides directement aux communes ou communautés de communes. L'attribution de ces aides est en train de se structurer, en effet, il faudra désormais passer par la création d'un schéma directeur de la randonnée que notre communauté de communes devra mettre en place.

Ce schéma aura pour but:

- de déterminer l'offre de tous les types de randonnées sur le territoire de la communauté de communes (pédestre, équestre, VTT),
- de hiérarchiser les priorités par niveau d'intérêt,
- de planifier les projets sur 5 ans,
- de déterminer les aides départementales correspondantes.

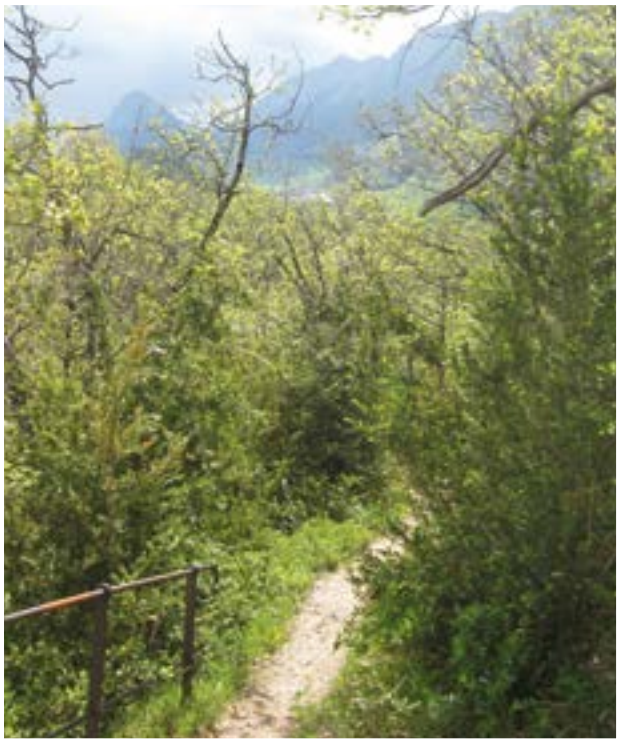
Les projets de nouveaux sentiers sur notre commune seront donc inscrits dans ce schéma directeur que nous espérons démarrer au plus tôt.

La commission environnement.

Escalier du Clus



Sentier menant au mur des Sarrazins





Le mur des Sarrazins

Personnel Communal



De gauche à droite :
Jean-Pierre Bouchage
Justina Fernandes
Joëlle Lelièvre
Vanessa Gasbarre
Monique Gonthier
Franck Chappuis.
(Secrétaire d'accueil Claire Bruyant).

En fin d'année 2014 deux agents des services techniques nous quittent :

- Stéphane BURNET qui a passé plus de 25 ans dans l'équipe. Il reprend son activité d'exploitant agricole, le dernier de la commune, et il devient prestataire de travaux pour le déneigement ;
- Alain DAVIET a terminé son contrat avec la commune et il sera en retraite dans quelques mois.

Nous leur souhaitons à chacun une bonne adaptation à leur changement d'activité et nous les remercions chaleureusement pour le travail effectué au service de tous.

Un nouvel agent a été embauché en CDD ; il nous vient de Faverges et son visage est déjà familier ; il s'agit de Jean-Pierre BOUCHAGE qui secondera Franck CHAPPUIS.

Nouveau

Le nouveau matériel de déneigement que va utiliser Mr Stéphane Burnet.



Nouveaux visages chez les commerçants de Duingt



Voici maintenant une année que LE MILLESIME, notre bureau de tabac, presse, café, agence postale est tenu par un couple originaire du Loiret : Elodie et Florian Thaï. Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne réussite dans ce commerce rénové, très accueillant, un élément clé pour bien vivre chez nous.

Rétrospective



Une agréable formation de jazz



Son et lumière chateau



Départ de l'interlac trail





Escalade des débutants



Une promenade à cheval dans duingt

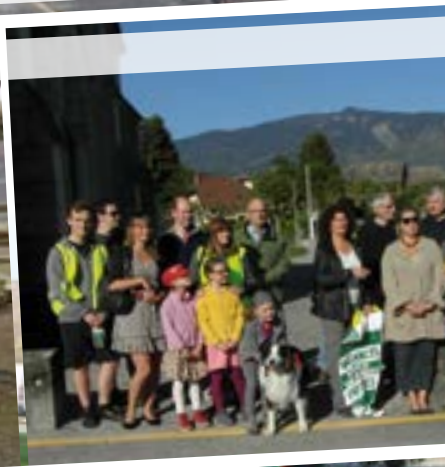
Le marathon trave



Musique au marché nocturne



Enfants de l'école chantent pour les poilus





Halloween aux marmottons



L'équipe des restos organisateurs du rando tacot



rse le vieux Duingt



Journée pédagogique cycliste



Arrivée à Duingt du rando tacot

Nettoyons la nature



Une belle assistance pour ce 11 novembre



Rencontre avec les artisans et commerçants



Préparation du calendrier des festivités pour 2015



Intercommunalité

NOUVELLES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCRGLA)

Suite aux élections municipales, le conseil de la communauté de communes a été largement renouvelé. Moins de représentants pour les communes d'Entrevernes, la Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux et Saint Eustache, plus pour Saint Jorioz et Sevrier.

Seul Duingt garde le même nombre de représentants.

Depuis la modification des statuts en 2013, la représentation des communes est la suivante : Duingt : 3, Entrevernes : 2, La Chapelle Saint Maurice : 2, Leschaux : 2, Saint Eustache : 2, Saint Jorioz : 9, Sevrier : 6 conseillers communautaires. Le conseil communautaire est administré par un bureau constitué d'un président et de 4 vice-présidents et 2 membres élus par le conseil communautaire. Le bureau instruit les affaires courantes et exécute les décisions du conseil communautaire.

Michel Béal, maire de St Jorioz est le nouveau président. Marc Rollin, Maire de Duingt, est le 2ème vice-président. Il représente notre commune avec Brigitte Ponchon et Eric Barithel qui sont conseillers communautaires.

Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouveaux projets. Les bâtiments sportifs occupent une place majeure dans les dossiers de la mandature. Vu la demande croissante des associations sportives de notre territoire, le gymnase est complètement saturé. Des travaux vont donc être engagés pour adapter le tennis couvert de Saint Jorioz en terrain multi-sport et offrir aux associations de nouveaux créneaux horaires. Des réflexions sont menées pour mutualiser les bâtiments qui ont cette vocation.

Le nouveau bureau a dû gérer le dossier épineux de l'accueil estival des gens du voyage (aire de grand passage). Une obligation certes légale, mais inadaptée à notre région touristique. Les conséquences devront en être tirées par les services préfectoraux.

La politique de création de tri sélectif toujours au plus près des gens se poursuit ; les volumes recyclés nous encouragent à continuer dans ce sens. La rationalisation des déchets ménagers reste d'actualité.

Que ce soit pour les déchets ménagers, les bâtiments sportifs ou les autres dossiers à l'étude, la ligne directrice est de réduire les coûts pour le même niveau de service. Les dotations de l'état sont en baisse ; le fond intercommunal de péréquation nous oblige à verser une somme chaque année plus importante. Les élus doivent donc composer avec des budgets en baisse et un certain flou sur l'avenir des collectivités locales.

Soyez sûrs que vos élus seront vigilants sur le devenir de notre territoire au sein de la communauté de communes de la rive gauche du lac d'Annecy.



N'hésitez pas à solliciter votre pharmacien, qui vous délivrera la boîte Lions SOS et à faire remplir le document médical par votre médecin traitant ou votre infirmière.

ENTREPRISE
BIGGERI
À votre service depuis 1965
MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS
366, route des Viviers • 74410 DUINGT
Tél/Fax : 04 50 68 67 54 • www.biggeri.fr



Vie Associative

COMITÉ DES FÊTES DE DUINGT

Mairie
19 rue du Vieux Village – 74410 Duingt
Adresse Mail :comitefetesduingt@gmail.com
Site internet : http://duingt-cdf.over-blog.com/

Le Comité des Fêtes de Duingt est une association sous la loi 1901. Il est constitué de membres bénévoles de tout âge.

Nous ne sommes pas des professionnels de l'événementiel, mais nous essayons dans tous les cas d'apporter la plus grande qualité dans toutes les manifestations que nous organisons tout au long de l'année.

Nous sommes une bande d'amis, de voisins, d'habitants de Duingt ou des alentours et nous avons tous la même passion. **Animer notre village**

Notre Assemblée Générale du 10 octobre dernier, vient d'élire une présidente : Isabelle Cormier.

Avec son enthousiasme, ses idées, sa volonté d'animer et faire que tous les âges se rencontrent et participent à la qualité des événements : le Comité des fêtes prend un nouvel élan.

Une saison 2013-2014 toujours aussi riche en animations.

Nous avons poursuivi les animations ancrées dans la vie des Dunois : soirée choucroute le 8 février, feux de la Saint Jean le 5 juillet et cinéma en plein air le 12 août. Avec la 4ème édition de 'Voix la Dun' le 26 juillet nous espérons faire de notre festival de musique un événement attendu pour la qualité des groupes proposés. Nous essayons de trouver la bonne formule pour nos soirées karaoké du 26 avril et café-théâtre du 15 novembre qui ont un peu de mal à trouver leur public et leur place dans le calendrier des manifestations.

La mauvaise météo de cet été a bien voulu nous épargner pour les animations extérieures : la pluie du samedi matin ne nous laissait pas espérer une si belle soirée pour les feux de la Saint Jean ; le retour du soleil après une grosse averse orageuse en tout début du festival de musique nous gratifiait d'un bel arc en ciel derrière la scène pour le passage du premier groupe et le ciel très menaçant nous a conduit à choisir, par précaution, le repli dans la salle Grenette pour le cinéma en plein air.

A la demande d'associations extérieures, le comité des fêtes a donné un coup de main pour d'autres manifestations: Marathon du lac d'Annecy le 27 avril, Grimpée du Laudon le 1er mai et pour le spectacle Son et lumière au château de d'Héré des 18 et 19 juillet.

Un grand merci à tous les bénévoles réguliers ou occasionnels qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs talents pour préparer ces animations et à tous ceux qui nous soutiennent dans nos projets.

Le matériel acheté par le comité des fêtes sert de plus en plus régulièrement pour les manifestations des autres associations dunoises (crêpières, machine Hot Dog, bouilloires, tables et bancs) complété cette année par l'achat de 3 tentes pliantes et par la réalisation des éléments de bar.

Avec les modifications apportées aux statuts du comité des fêtes nous pensons mieux préparer et assurer la continuité de notre association. Ainsi nous ouvrons le bureau du comité aux jeunes de 10 à 18 ans en espérant qu'ils seront assez nombreux à nous rejoindre pour qu'ils puissent proposer et gérer leurs propres animations.

Nous voulons vous faire partager nos passions, notre goût pour la fête, la musique, le spectacle…

Nous souhaitons rester proches de vous et toujours à l'écoute de vos souhaits et de vos remarques, ce qui nous permet d'avancer et de toujours faire mieux.

N'hésitez pas, rejoignez-nous pour que Duingt continue de s'animer tout au long de l'année.

L'équipe du comité des fêtes


Graine d'ortie


Los Cobras


Ras Rocket


Et pour la restauration


En attendant le feu de la Saint Jean


Cinéma en plein air !

NOS ANIMATIONS POUR 2015

14 février : Soirée choucroute, **18 avril :** Soirée célibataire Speed Dating, **19 avril :** marathon d'Annecy, **27 juin :** Feux Saint Jean, **25 juillet :** Festival musique, **11 août :** cinéma, **14 novembre :** Théâtre.

Vie Associative

LES MARMOTTONS,

UNE ASSOCIATION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES …

… besoin de découverte : des activités d'éveil, d'expression et d'initiation pour les petits, d'exploration et de création pour les plus grands ;

… besoin de garde : grâce à son amplitude d'ouverture (7h/19h), la structure répond aux contraintes des parents tout en proposant pour l'enfant un accueil adapté au début et à la fin de la journée ;

… besoin de conseils : tout au long de l'année, des professionnels et des bénévoles à votre écoute, pour étudier vos demandes spécifiques ou pour échanger autour de problématiques éducatives.

L'équipe pédagogique est particulièrement attentive à offrir à l'enfant un cadre de détente et de loisir : le projet éducatif respecte le rythme de chacun ; les activités et les temps de vie sont adaptés selon la tranche d'âge (3/6 ans ou 6/11 ans) ; leur contenu a pour objectifs de susciter la curiosité et de développer l'imagination.

L'équipe permanente composée de la directrice et des 2 animatrices s'enrichit selon les périodes de bénévoles et de stagiaires dans le cadre d'une collaboration avec les MFR du secteur.

TROIS SECTEURS :

Le restaurant scolaire, proposé 5 jours par semaine, privilégie la qualité (chaque repas contient une composante bio ; les fruits et le fromage servis proviennent de producteur locaux). L'apprentissage des règles d'hygiène, le plaisir de manger et la convivialité sont de mise lors de ce temps de pause important de la journée.

Le temps périscolaire, qui comporte :

- un accueil périscolaire avant (7h-8h30) et après la classe (lundi et vendredi 16h-19h, mardi et jeudi 16h30-19h)
- des activités périscolaires proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en oeuvre par la Mairie, en cohérence avec l'école de Duingt (mardi et jeudi 15h–16h30, inscription au trimestre).

L'accueil de loisirs ouvert les mercredis (11h30-19h) et durant les vacances scolaires. Les enfants de Duingt et des communes environnantes sont accueillis en demi-journée ou en journée. Une thématique est définie pour chaque cycle (entre deux vacances) et pour chaque période de vacances.

A NOTER :

- **17 février 2015** : Défilé du Carnaval
- **6 juin 2015** : Portes ouvertes
- **27 juin 2015** : Spectacle au feu de la Saint Jean
- **30 octobre 2015** : Journée parents/enfants pour Halloween

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Période scolaire : 7h-8h30 / 11h30-19h
- Mercredis loisirs : 11h30-19h
- Vacances : Tous les jours 7h-19h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

MC Bouvard 51 rue du vieux village
74410 DUINGT – 04 50 68 59 32







LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles de Duingt a de nouveau vécu une année fructueuse permettant des activités éducatives enrichissantes pour les enfants de l'école.

En ce début d'année scolaire 2014-2015, l'équipe s'est encore agrandie pour la poursuite de ses aventures...



Cette année, l'association du Sou des Ecoles de Duingt, constituée d'une vingtaine de parents d'élèves, a mené diverses actions, couronnées de succès, grâce à la mobilisation de chacun.

Rappelons les événements qui ont marqué l'année scolaire écoulée :



La traditionnelle soirée années 80 qui a de nouveau rassemblé 180 personnes et de nombreux enfants pour faire la fête jusqu'au petit matin.

L'ambiance chaleureuse et l'excellent repas ont été appréciés par tous.

Prochaine soirée: le samedi 10 octobre 2015



La tombola du carnaval de l'école a apporté de nombreux lots aux participants : le premier lot était quatre repas au restaurant « Le Roselet ».

Un grand merci à tous les commerçants de Duingt et des communes environnantes pour tous les lots qu'ils nous offrent, grâce à eux cette manifestation est un succès chaque année.

La prochaine tombola aura lieu le vendredi 20 mars 2015.



Le Vide grenier, événement tant attendu et apprécié, a permis de rassembler des personnes de diverses provenances.

Pour cette année il est fixé au dimanche 7 juin 2015.

L'année scolaire s'est achevée dans la bonne humeur et la convivialité **avec la fête de l'Ecole.**

L'équipe du Sou vous remercie encore une fois pour votre participation et votre soutien tout au long de l'année.

Cette année 2014-2015 redémarre avec une équipe d'une vingtaine de membres très motivés, dont 5 nouveaux parents.

Cette équipe va permettre aux enfants de Duingt de bénéficier pleinement des activités à la fois éducatives et récréatives, mission première du Sou des Ecole de Duingt.

Rappelons les activités scolaires financées par l'association en 2013-2014 pour les enfants scolarisés à Duingt :

Dictionnaires offerts aux enfants de CM2 – Cadeaux de Noël (livres pour les grands, CD pour les petits ainsi que 3 vélos pour l'école maternelle) – Cinéma de Noël pour les grands, spectacle de Noël pour l'ensemble de l'école (l'enfant au grelot) – Interventions sur le thème de l'air – Expositions à la turbine – Voyage de fin d'année au parc Merlet aux Houches – Haut-parleurs équipant les tableaux interactifs des 4 classes.

Pour conclure, nous remercions encore les bénévoles de l'association ainsi que tous les parents qui nous aident occasionnellement, grâce à eux le Sou garde, depuis quelques années, un dynamisme qui nous permet de partager de doux moments de joie avec nos enfants. Nous remercions également les professeurs pour les projets éducatifs et les activités proposées à leurs élèves.

http://lesouduingt.over-blog.com/

E-mail : lesouduingt@free.fr

Sou des Ecoles - Ecole maternelle et élémentaire, 44 rue des Prés Bernard, 74410 DUINGT

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « LES DYNAMICS »



L'Association « Les Dynamics », propose depuis 1977, dans le respect de la charte de la Gymnastique Volontaire, des séances d'activités physiques variées, en salle et en extérieur, accessibles à tous les âges de la vie, dans une ambiance amicale et conviviale.

Cette pratique éducative non compétitive fondée sur la connaissance de soi et la solidarité s'effectue sous le contrôle d'animatrices diplômées attentives à chaque personne grâce à une pédagogie adaptée et différenciée.

La saison dernière l'Association a expérimenté le concept des « Journées Filles » qui connut un véritable succès auprès d'un très large public venu de toute la région.

Cette année rendez-vous est pris le week-end du 7 et 8 mars 2015, le samedi dès 14 h et jusqu'à 20 h et le dimanche de 10 h à 18 h.

"Journées Filles"





LE CHŒUR VAILLANT



Comme dans toutes les associations, la rentrée de septembre au Chœur de l'Eau Vive a été l'objet du renouvellement des effectifs, avec le regret de voir des choristes qui partent, mais qui reviendront peut-être un jour comme cela a été souvent le cas. C'est aussi l'occasion d'accueillir avec plaisir les nouveaux choristes pour entamer une saison en chansons, promesse de belles rencontres et de partage.

Depuis la saison dernière, une fois par mois le samedi matin, des stages spécifiques d'intégration permettent aux jeunes nouveaux choristes de répéter entre eux pour s'intégrer plus rapidement.

Les répétitions mensuelles, toujours dirigées avec enthousiasme et sérieux par leur chef Julien COMBAZ et accompagné par Bruno GEORGE leur pianiste, permettent aux choristes d'apprendre les nouveaux chants qui enrichiront le répertoire. Et de la même manière, le stage musical annuel de 3 jours aux Saisies participe à cet apprentissage avec l'atout supplémentaire de conforter les affinités entre les choristes.

Pendant l'année chorale 2013-2014, le Chœur s'est produit à de nombreuses occasions :

- Mariage d'un choriste à Menthon-Saint-Bernard
- Concert avec la chorale « Trois P'tites Notes » de La Balme de Sillingy à Duingt
- Concert à Alex
- Vœux du Maire à Duingt
- Concert avec la chorale « Air De Rien » à Marlens
- Fête de la Musique à Saint-Jorioz
- Concert de fin d'année à Duingt.

Dans le même temps, le Chœur de l'Eau Vive reste toujours très présent dans le tissu associatif de la rive Ouest avec des participations en 2014 aux marchés d'été à Duingt et à la Fête du Pays du Laudon à Saint-Jorioz.

Pourtant bien que beaucoup d'efforts d'information soient faits auprès des jeunes enfants, des adolescents et de leurs familles pour rejoindre le Chœur (organisation d'une journée porte ouverte, distribution de flyers dans les écoles, articles et renseignements dans la presse et sur le site du Chœur), il est constaté une baisse sensible de l'effectif des jeunes choristes.

Au mois de novembre et décembre derniers, dans le cadre de Noël, des concerts ont été donnés à Doussard, Clermont, Menthon-Saint-Bernard et Montmin.

Et pour 2015, de nouveaux projets se préparent, dont l'enregistrement d'un nouveau CD, un concert à La Balme de Sillingy, la participation aux 30 ans de la chorale Un Jour Un Moment à Sevrier, une journée-rencontre avec une chorale de Madagascar et un concert commun le 21 juin à Duingt, et peut-être … un prochain voyage.

Avec toujours cet esprit d'ouverture, déjà très présent dans son histoire, et l'envie de poursuivre rencontres et échanges avec d'autres chorales, **le Chœur de l'Eau Vive vous souhaite une très bonne année 2015 en sourires et en chansons.**





LES BONS AMIS

Pour se renseigner contacter
catherinefocht@yahoo.fr
ou le **06 49 82 40 35**

Catherine Focht nouvelle présidente des Bons Amis.

Un changement du jour de la réunion a été nécessaire pour libérer le local de la maison Sonjon et permettre le déroulement des activités périscolaires créées par la commune en application de l'aménagement des rythmes scolaires. Désormais les Bons Amis se retrouveront le 2ème et le 4ème lundi après-midi du mois pour leur réunion amicale et festive.

Ce lundi 27 octobre, les Bons Amis ont dégusté leur traditionnel repas de reprise, servi à domicile par Nicolas et son équipe du Roselet. A l'issue du repas, les Bons Amis ont tenu leur assemblée générale. Le Président a proposé une minute de silence pour honorer la mémoire d'André Rollin décédé au cours de la l'année écoulée.

Présidée par Michel Cadoux depuis 12 ans, l'association présente un bon bilan et une situation financière saine.



Le repas à l'auberge du Manoir.

Les activités habituelles ont été maintenues : le repas de reprise et son assemblée générale, le repas des aînés, la galette des rois, les anniversaires, les goûters aux saveurs du calendrier, le repas à l'auberge du manoir sans oublier les rendez-vous avec la belote et le scrabble.

Le prix de la cotisation annuelle reste inchangé à 20€. Pour adhérer, il suffit d'avoir 60 ans et de s'acquitter de la cotisation.

On a ensuite procédé au renouvellement du bureau. Michel Cadoux ne désirant plus assurer la charge de président, Catherine Focht, infirmière et conseillère municipale, a présenté sa candidature et a été élue à l'unanimité. Au secrétariat Gilberte Challamel poursuivra sa tâche et Michel Cadoux pourra suivre de près la trésorerie.



Catherine Focht exprime ses propositions pour dynamiser le club des Bons Amis.



Les Bons Amis entourent le nouveau Bureau.

Des projets pour 2014-2015 seront proposés et examinés par les adhérents. On a évoqué une alliance avec un groupe de danse de St Jorioz, l'éventuelle organisation d'un thé dansant ou d'un petit bal perdu, des promenades dans Duingt ou aux alentours et pourquoi pas une réunion par semaine.

La présidente Catherine Focht

BOUCHONS 74 - 2014

COOPÉRATION AVEC LES LYCÉES, COLLÈGES, ESAT



Avec les étudiants master de L'IAE.
(Institut d'Administration des Entreprises)



Avec les Résidents de L'ESAT de Passy qui collectent les bouchons. Leurs professeurs font de cette action un outil pédagogique de formation.



Camion 8/25 avec chargement par l'arrière imaginé et Fabriqué par Michel (Monsieur plus des Bouchons 74) - 39825Kgs expédiés au 28/08/2014 et 12215,74€ récoltés.



En 2014 au 1er octobre 5 dossiers aidés pour 7469,70€.

ANIMATION DU VILLAGE :



Thé Dansant avec l'orchestre Jacky GUILLOUX.



Production jus de pommes avec cette année en plus la machine à jus du Parc des Bauges.

Vous pouvez rejoindre les **BOUCHONS 74** le mardi, mercredi, jeudi après midi **de 14 à 18heures et pour les heures que vous pouvez donner pour le handicap.**

En souhaitant aux DUNOISES et DUNOIS une BONNE ANNEE 2015

Vie Associative



CNLD

Un seul mot d'ordre cette année :
faire que les Dunois se sentent chez eux …

Tous nos efforts et nos nouveautés de cette saison 2014 ont été réalisés en faveur des adhérents de Duingt et des alentours.

La météo a tout fait pour essayer de décourager ces adhérents hauts savoyards mais elle n'a pas réussi à entamer la bonne humeur et l'engouement de ceux-ci. Pour preuve, nous avons battu le record du club en accueillant 192 adhérents cet été.

Si le temps n'a pas toujours été de la partie, des stages sur Optimists et sur catamarans ont eu lieu ainsi que quelques apéros kayaks. Les membres ont utilisé des planches à voile, des dériveurs, des catamarans et des kayaks.

Dès la rentrée des classes nous avons accueilli les CM1 et CM2 de Duingt pour un cycle voile d'une semaine, un bon moyen pour eux de souder la classe et de partir sur une bonne année de travail.

LES NOUVEAUTÉS :

- **Travaux de confort** : Des travaux ont été réalisés (pose de lambris au plafond et cabine pour se changer) dans le but d'améliorer l'accueil et le confort.
- **2 professionnels :** Nous avons recruté 2 moniteurs, Didier et Benjamin. La saison a donc pu commencer le 21 juin pour se terminer le 21 septembre. Pendant que l'un était en cours, l'autre était toujours disponible sur la rive pour aider et donner des conseils. Un grand merci à eux.
- **7 jours sur 7** : Grâce aux bénévoles qui ont assuré les permanences le dimanche, le club était ouvert 7 jours sur 7 pendant les mois de juillet et d'août !
- **Sorties perfectionnement** : Didier, notre moniteur, a proposé aux adhérents des sorties encadrées pour se perfectionner et partager un bon moment.
- **Stage gratuit pour les collégiens** : Un stage gratuit en début de saison a été organisé pour les collégiens Dunois ne passant pas le brevet. Ce stage devrait être reconduit l'année prochaine.

Un petit club dans un petit village mais une grande dose de convivialité et des tarifs attractifs qui séduisent chaque année toujours plus d'adhérents. Un grand Merci à eux pour leur investissement !

Grâce à eux l'avenir du club est assuré.

FETE DU PAIN AUX MAISONS

Le mois d'août qui avait été si maussade se termine par une magnifique journée organisée par l'association « Couleurs de la Savoie ».



La célébration de la messe réunit tout un groupe venant des communes environnantes autour de l'oratoire et du Père Jean-Luc Leroux.



Un cochon de lait à la broche attendait les convives après un chaleureux apéritif.



Toujours au four : Jojo ! à qui nous disons bravo pour la qualité de son pain.



A.S.S.D.

(ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU SITE DE DUINGT)

Tout comme de nombreux sites exceptionnels, notre petit village n'échappe malheureusement pas à la tentation d'un développement débridé, encouragé par une très forte pression démographique, qui pourrait à la longue réduire le charme et la douceur d'y vivre mais aussi son attrait touristique si utile à ses finances.

Bien conscients de ce danger, les amoureux de Duingt qu'ils soient habitants permanents ou qu'ils viennent régulièrement années après années s'y reposer pendant leurs vacances ne peuvent s'empêcher de réfléchir, en étroite collaboration avec la représentation communale, aux justes dispositions qui permettraient de pérenniser le Duingt de leurs rêves et son qualificatif de « Perle du Lac ». Il est bien naturel également qu'ils fassent campagne dans le cadre de leur association fondée au printemps 2011 pour rendre ces dispositions effectives parmi lesquelles :

- garder mesure et harmonie dans le développement de notre village, qu'il s'agisse de programmes de logements individuels ou collectifs, mais aussi des travaux de génie civil et des équipements.
- préserver l'emprise du domaine rural, agricole et forestier, qui est vital pour l'image et la qualité de l'environnement de notre territoire dunois.
- protéger et mettre en valeur son patrimoine immobilier historique, châteaux, mais aussi rues et maisons du vieux village et bien sûr aménager en cohérence avec le vieux Duingt sa place de l'église et éliminer peu à peu ces espaces que l'on peut pudiquement qualifier d'oubliés.
- soigner l'entretien et veiller à une fréquentation raisonnable des rives communales de lac et à la qualité de ses sentiers de randonnées.
- s'offrir la paix sur ses routes de grandes traversées (D1508 et D08) en faisant tout le possible pour y limiter la fréquentation de simple transit et la vitesse autorisée.
- militer enfin pour l'implantation d'un commerce de proximité local favorisant une plus grande autonomie du village.

POUR NOUS REJOINDRE

Pour rejoindre l'Association et ses quelques 210 membres et participer ainsi au maintien du charme et du bon vivre de notre petite commune, il suffit de demander l'envoi d'un bulletin d'adhésion en écrivant au siège de l'A.S.S.D. 236 route d'Entrevernes 74410 Duingt par courriel sur son adresse électronique secretariat-assd@sfr.fr ou par téléphone aux 04 50 68 66 71 / 04 50 68 68 49 / 04 50 68 41 56 et d'acquitter une cotisation fixée pour l'exercice en cours à 5€.

LES LACUSTRES / DUINGT

RENSEIGNEMENTS :
site Mairie et sur Google
"les-lacustres-DUINGT" WIX (**04.50.68.94.61**)

Association Loi 1901 née le 6 janvier 2014

CLUB DE BAIGNADE/NATATION "PLEIN AIR" HIVERNALE & TOUTES SAISONS

C'est avec plaisir que le " très motivé" petit groupe s'est retrouvé chaque semaine cette année 2014 sur la plage de DUINGT jouxtant "le spinnaker". Durant l'hiver, lorsque la température du lac se situait entre 6 et 14° c'est en 3 entrées successives dans l'eau que l'on acclimatait le corps pour pouvoir ensuite nager un temps variable selon les personnes. Nous étions équipés de chaussons et gants spéciaux. Pour cette pratique sportive, chaque adhérent(e) remet au club un certificat médical et une décharge préalablement signée.





11 mars 2014 l'eau est à 6,5° – Irmgard, Nicole, Nathalie, Marilys, Marie-Thérèse

Le 19 aout 2014, "**C'EST COMME UN CONTE DE FEES**" pour notre club le plus petit du tour du lac ! Après un ALLER-RETOUR à la bouée jaune, accompagné par "les lacustres", Norman JONES " le Requin" Président du S. S. C. SERPENTINE SWIMMING CLUB de LONDRES (1000 adhérents, voir leur site internet) déclare, ce jour à la demande de Marilys JEAN Présidente, accepter devenir le Président d'HONNEUR du club de baignade plein air "Les lacustres ". Norman JONES a établi en 2006, l'année de ses 60 ans, le record de la traversée du Lac d' Annecy dans le sens de la longueur entre Bout du Lac et Annecy. En 2013, il est arrivé 9ème de la course de 5km de l'Aréna Cup du 15 Août entre Veyrier et Annecy-Pont des Amours en 1h 30' 06" à 17 minutes du premier né en 1962. Merci à YOLANDE et GONZAGUE sans qui ce "parrainage" n'aurait pu avoir lieu. Merci à NATHALIE la trésorière, à ERIC le photographe, et à toute l'équipe pour ces bons moments passés ensemble qui continueront les mardis et samedis (voir site actualisé).



Norman au centre, Gonzague à droite



Myriam remet les clés le 22 septembre 2014

Conte de fées N°2 ! MYRIAM, gestionnaire de la Baie des Voiles, **a gracieusement mis à disposition une salle qui sera le vestiaire des" lacustres", ainsi que le site extérieur jusqu'au 31 mai 2015**. MERCI à elle et à Pauline CARRARA-CHAUVIN. Des rencontres baignades/amicales ont eu lieu avec "HELL'EAU du Lac" St-JORIOZ, "Les Vikings" TALLOIRES, "Les Givrés" GENEVE. Un mini stage sur place "encadrement conseils de natation" par un PRO est à l'étude. Norman et son épouse Lorraine "partageront" une baignade avec nous lors d'un prochain séjour à Duingt.....La présidente



ACCA DE DUINGT

• Présentation de l'ACCA

L'ACCA (association communale de chasse agréée) est composée de 24 sociétaires dont 9 personnes sont étrangères à la commune. Notre bureau est composé de 6 membres élus pour 6 ans. Nous possédons un garde particulier (Georges Germain) et un lieutenant de louveterie (Maurice Pelissier) qui peuvent nous aider en cas de litige ou déclencher une cellule de crise s'il y a trop de dégâts dans les prairies causés par les sangliers. Dans notre association nous pouvons prélever des sangliers, 3 biches, 1 faon, 8 chevreuils (4 jeunes et 4 adultes), 3 chamois (1 jeune, 1 eterlou, 1 adulte), des faisans, des pigeons … Le quota de gibier, soumis au plan de chasse (chevreuils, cervidés, chamois), est attribué pour 3 ans d'après les comptages effectués au mois de Février.

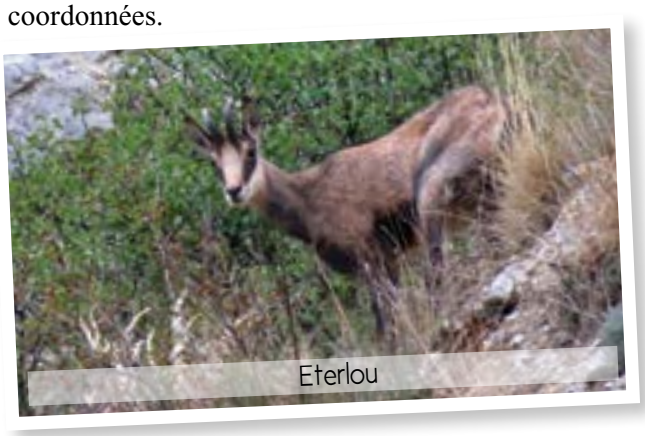
Nous possédons deux agrainoirs à maïs pour le gibier. Un est situé sur le Taillefer et l'autre sur le roc des bœufs. Chaque saison, deux journées sont consacrées à l'environnement, à l'entretien des sentiers, l'aménagement de notre chalet, à la coupe du bois de chauffage... Nous devons hélas déplorer le vol des deux panneaux solaires servant à l'éclairage du chalet.

• Activités de l'ACCA

A la demande de Madame Courtois enseignante à l'école de Duingt, deux chasseurs ont accompagné les enfants dans les bois de Fergy en quête de fruits des bois et de champignons ; ils ont pu voir certains indices de passage de gibier.

Pour l'année 2015 nous allons organiser une soirée "cerf" le samedi 31 janvier à la salle Grenette de Duingt, la buvette du marché d'été le mardi 7 juillet et celle du marché nocturne du 17 juillet.

Les personnes intéressées par notre association peuvent s'adresser à la mairie qui transmettra nos coordonnées.


Eterlou

BOULANGERIE RIVELA
Route d' Albertville - 74410 Duingt
www.boulangeriedulac.com
Tél . 04 50 68 67 23

vente prêt-à-porter
pause café
bijoux fantaisie
accessoires de mode
TALLULAH BELLE
52, route du Berlet
74410 Saint-Jorioz
04 50 23 55 20
Caroline Lepuy

Sarl Jardinerie des alpes
Romano Frères
Plantes vertes et fleuries et Pépinières
Z.A. des Vernays - 74210 Doussard
Tél. 04 50 32 91 05
Ouvert toute l'année
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Fraises & Basilic
SEVRIER
3610 Route d'Albertville
74320 SEVRIER
fraises.basilic@orange.fr
TEL : 04 50 45 00 77
FAX : 04 50 45 79 33



Un visage pâle parmi les petits béninois !

VOYAGE AU BENIN

La mairie a gracieusement prêté à l'association NEEFA (Nouvelle Ere de l'Enfant et de la Femme Africaine) quelques mètres carrés à l'ex colonie de vacances pour entreposer du matériel en attente de conteneurs en partance pour le Bénin. Celui-ci a quitté la Haute Savoie en Juin 2014.

Monsieur Gérard Gangbes, Président de l'Association, a proposé à Pascale Meyer de les suivre au Bénin afin de visiter les centres ouverts à Cotonou et Agbangnizoun.

"C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté cette invitation et cette proposition de découverte du continent africain. Très rapidement, je me suis précipitée pour acheter mon billet d'avion et couru pour valider tous les vaccins".

Je vous laisse le soin de découvrir quelques photos.



Arrivée des anciens bureaux de l'école de Duingt au Bénin



Un accueil chaleureux

Souvenir d'amis disparus



Gérard Molveau est arrivé à Duingt en 1934, âgé de 5 ans où ses parents, parisiens, ont créé et construit « le clos Marcel ». Elève de l'école du village avec madame Paulme il fut avec beaucoup de dunois de son âge un des enfants de chœur du chanoine Eminet.

Il fait ses études à Annecy et l'école hôtelière à Paris. Il est rappelé en AFN avant de pouvoir se consacrer avec passion à l'hôtel restaurant dont la notoriété ne cessera pas de croitre. Cela ne changera jamais ni sa discrétion ni sa simplicité. Elu au conseil municipal, il restera en poste de 1971 à 1995, ce qui lui attribue une médaille d'argent au titre de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Il nous quitte le 14 janvier. Nous avons tenu à lui rendre hommage et à le remercier du travail accompli à développer la notoriété de Duingt.



Hervé Molveau, ainé des quatre enfants de Gabrielle et Gérard, a fait ses études à Duingt, puis au collège de Thônes. Il revient à Duingt pour être apprenti mécanicien chez Jean Daviet. Il part ensuite dans une filière différente en Mayenne et devient stratifieur-mouliste en plastique. Il revient à Annecy père de trois enfants. Il nous quitte le 8 avril, à 53 ans.



Bernard Daviet est né à Dhéré le 18/01/1943. Avec son épouse ils ont travaillé durant plus de 35 ans dans le commerce à Annecy. C'était un homme discret, affable mais jamais bavard. Il savait tout faire de ses mains et réparer ce qu'on ne pouvait plus sauver. Il revenait régulièrement au village où il gardait ses attaches. Il est parti subitement aux Prés-Viviers le 6 octobre en effectuant des travaux de débroussaillage.

Deux amis du vieux village nous ont quittés cet été :

Jo BIOLAY, une figure sympathique bien connue dans le quartier. Plutôt discret, il aimait cependant le contact et appréciait les bons moments de convivialité.





Clément MIAILLER, un stéphanois tombé sous le charme de notre village il y a une cinquantaine d'années et qui, depuis, venait y vivre avec sa famille chaque année pendant la belle saison.

Ces deux voisins et amis avaient des passions communes : la pêche, la pétanque et les parties de belote au bord du lac pendant les belles soirées d'été.

Etat Civil

MARIAGES

• Olivia GONTHIER et Thibault REICHELL, le 19 juillet

DECES

• LANGENFELD épouse JAMAIN Annie, décédée le 16 février
• DEPIAT veuve DREVETON, décédée le 12 avril
• DAVIET Bernard, décédé le 6 octobre

NAISSANCES

• Kendrix JULIEN DABBAOUI, né le 11 janvier
• Auxence KREMEUR, né le 21 janvier
• Ylian FOFANA, né le 16 mars
• Mathéo CLéMENT, né le 4 avril
• Ilyass BEN-BIH, né le 24 avril
• Erine et Liam PASTOR, nés le 3 juin
• Ruben CALERO OCAMPO, né le 30 juillet
• Nathan CHAVANNE, né le 18 août
• Arthur GRISOLET, né le 26 septembre

On nous prie d'insérer...

Coderpa 74
Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Haute-Savoie

5 Rue du Chaudairon – 74960 MEYTHET
Tél. 04.50.67.32.48

Le CODERPA est une instance consultative placée auprès du Conseil Général. Il est composé de membres nommés par arrêté du Président du Conseil Général :

- 16 Retraités représentants départementaux des associations et organismes syndicales,
- 10 professionnels en activité représentant les principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées,
- 10 responsables et financeurs représentant les collectivités locales, les principaux organismes apportant par leur intervention et leurs financements une contribution significative en faveur des personnes âgées,
- 6 personnes qualifiées.

Le CODERPA constitue un lieu de réflexion, de concertation et d'information. Il travaille en commissions ou groupes de travail, qui sont ouverts à toute personne intéressée et motivée, et sont animés par des membres du Bureau.

Il intervient dans des forums et réunions publiques, siège dans divers assemblées et organismes.

Il organise des « Points Rencontres » dans des communes, en invitant les retraités et personnes âgées de ladite commune à venir découvrir le CODERPA, s'informer sur leurs droits et échanger sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Il organise sa Journée départementale, avec un thème et un lieu différents, chaque année, en Haute-Savoie.

Pour suivre les travaux du CODERPA 74 :

www.coderpa.74.haute-savoie.net.

On nous prie d'insérer…

COUP DE POUCE EMPLOI : GLANEUSE D'EMPLOI POUR L'INSERTION

Coup de Pouce Emploi est une association loi 1901, qui existe depuis plus de 20 ans. L'association est conventionnée par les services de l'état pour agir en qualité d'association intermédiaire.

« Intermédiaire » car elle crée un lien entre un demandeur d'emploi et un utilisateur, un lien entre le non emploi et le plein emploi, un lien entre le social et l'économique.

Si vous recherchez un travail n'hésitez pas à nous contacter.

En qualité **d'associations, de collectivités, d'entreprises** (artisans, commerçants...) et de **particuliers** ; vous pouvez être des utilisateurs de l'association.

Coup de Pouce Emploi met à disposition du personnel et ainsi peut-être une solution à vos besoins en personnel.

Faire appel à Coup de Pouce Emploi est une **action citoyenne et solidaire** car vous permettez à des personnes dépourvues d'emploi sur votre territoire d'effectuer des missions ponctuelles. Ces opportunités créent une dynamique, une motivation et peuvent servir de tremplin vers des solutions plus pérennes.

En 2013, 430 personnes ont travaillé pour coup de pouce emploi auprès de 515 utilisateurs différents.

Parmi ces utilisateurs :

- 349 particuliers se sont adressés à Coup de Pouce Emploi pour une aide-ménagère, pour du repassage, du bricolage, du jardinage ou pour une aide à la manutention (déménagement, livraison…).
- 39 entreprises (commerçants, professions libérales, artisans…) ont demandé des interventions pour du nettoyage de bureaux, de la manutention et livraison, manœuvre en bâtiment…
- 96 associations, copropriétés ou organisation institutionnelles ont fait appel à nos services pour des besoins ponctuels en ménages, emplois polyvalents (restauration, blanchisserie,..) ou pour une aide en manutention et bricolage.
- 31 collectivités (mairie et communauté de communes) ont recours à notre association pour assurer des remplacements (nettoyage, cantine et périscolaire, ouvriers polyvalents, nettoyage, saisie administrative…)

Les salariés mis en poste sont accompagnés dans l'objectif de les guider vers un emploi, une formation. Ainsi, 113 personnes ont quitté notre structure en 2013. Parmi elles, 43 personnes ont trouvé un emploi durable (Création d'entreprise, CDI, …), 25 personnes ont trouvé un emploi de transition (CDD de moins 6 mois, contrats aidés…) et 11 personnes ont trouvé une solution positive (formation, prise de droit à la retraite…).

Nous restons à votre disposition pour vous donner plus d'information au 04.50.09.51.13
ou sur nos lieux d'accueil :
• A Annecy au 8 rue Louis Armand tous les matins sauf le mercredi.
• A Faverges à l'espace Emploi au 32 route d'Albertville le mercredi matin.

PENSEZ AU FACTEUR !!

Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boites aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique
- L'accès à votre boite aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



On nous prie d'insérer...

FICHE PRATIQUE



quand élaguer rime avec sécurité

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangement constaté sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange.
Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves en cas d'urgence.
Des personnes dépendantes peuvent se retrouver isolées. Des liaisons internet, des télétransmissions, des alarmes deviennent inactives avec les conséquences dramatiques qui en découlent.

qui est responsable ?

Depuis l'abrogation de la loi du 26 juillet 1996 et de l'ancien article L65-1 du code des postes et des communications électroniques, Orange ne dispose plus de servitude d'élagage à l'encontre des particuliers.
Dés lors, il appartient aux seuls riverains des lignes de procéder à leur frais, à ces travaux d'élagage, à fortiori lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.
En revanche, le maire peut au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation, autres que les chemins ruraux, d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.
Enfin, le propriétaire qui refuse d'élaguer les branches générant des dysfonctionnements du réseau téléphonique s'expose à des sanctions pénales, d'une part aux titres de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière et d'autre part au titre de l'article L.65 du code des postes et communications électroniques qui punit de 1500€ d'amende le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public.

Orange insiste pour que l'élagage soit une priorité. Il contribue à la sécurité des biens et des personnes et la performance des professionnels présents sur la commune.

conseils pratiques

Lorsque les propriétaires souhaitent élaguer mais craignent d'endommager les câbles téléphoniques, ils peuvent demander à Orange une prestation de dépose.
Cette demande s'effectue auprès de notre Accueil Technique par mail :

alpes.elagage@orange.com

pour les clients Orange

vous êtes un	particulier	professionnel
ligne fixe en 04...	1013	1016
ligne avec livebox	3900	3901
accompagnement technique	assistance.orange.fr	assistance.orange.fr/pro
web service client	www.orange.fr	www.orangepro.fr
signaler un dérangement par le web	www.1013.fr	

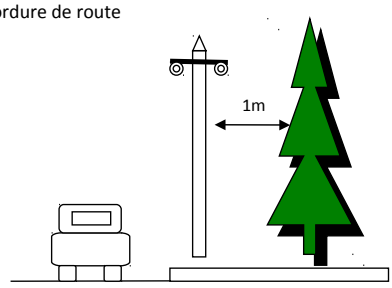
NB: tous les numéros sont accessibles depuis un mobile.
Pour les abonnés à la téléphonie d'Orange, l'appel au 1013 est déduit du forfait, comme une communication téléphonique nationale.

pour les clients autres opérateurs

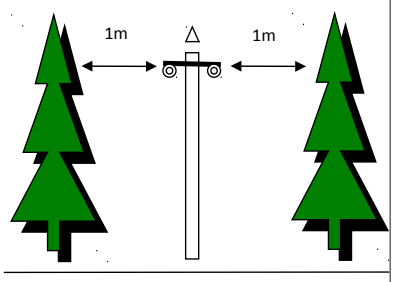
L'opérateur avec lequel le client a souscrit son contrat d'abonnement est à son écoute pour toute sollicitation concernant sa ligne téléphonique.

les distances d'élagage

En bordure de route



En plein champs



les textes réglementaires

Plusieurs dispositions législatives et réglementation figurant au code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire, et au code de la voirie routière, notamment les articles L.114-4, L114-2, R 116-2, permettent aux collectivités locales publiques d'exiger l'élagage des arbres de la part des propriétaires riverains de la voie publique.

Art. L22212-1 et L2212-2 du CGCT
La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Art. L2212-2_2 du CGCT (loi 17 mai 2011)
« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderai à l'exécution forcée des travaux d'élagage ..des plantations privées sur des voies communales ...les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents »

Chemin rural : affecté à l'usage public, appartenant au domaine privé de la commune, non classé comme voie commune (affecté à un usage rural).
Chemin communal : voies appartenant au domaine public routier communal. Elles peuvent avoir le caractère de voies express.

L 114-2 du code de la voirie routière
Le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes ».

Art. R. 116-2 du code de la voirie routière
Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui :...en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

bon à savoir



Le téléphone est un service indispensable pour les particuliers comme pour les professionnels :
il est dans l'intérêt de tous de le préserver. Nous vous demandons d'élaguer vos arbres régulièrement.

Le saviez-vous ?
si le propriétaire ne fait rien, il engage sa responsabilité civile et il est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé. (article 1382 et suivants du Code Civil et article L 65 du Code des Postes et des Communications Electroniques).

On nous prie d'insérer…

RENOVATION

J'éco-rénove, j'économise !

Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ?
Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le cas échéant le projet de travaux dont vous avez besoin.

J'éco-rénove J'économise
renovation-info-service.gouv.fr
0 810 140 240

Pourquoi engager une rénovation ?
Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant votre chaudière, posant du double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera votre confort et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine. En effet, depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique est désormais obligatoire.

Quelles aides possibles ?
Pour chaque projet de rénovation, vous pouvez bénéficier d'au moins une aide de l'état. Selon votre situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres seront réservées aux foyers aux revenus modestes. Certaines aides dépendent du nombre et de la nature des travaux envisagés.
Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires) et sans conditions de revenus, permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses d'équipement ou d'investissement. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale. *A confirmer par le vote de la loi de finances 2015.*
Selon votre situation, d'autres aides existent qui sont susceptibles d'évoluer avec la nouvelle loi de finances : **prêt éco-PTZ, prime de 1350 €...**
Attention, à présent, pour pouvoir bénéficier de l'éco-PTZ et du CIDD, **il faut avoir recours à un professionnel « labellisé » RGE Reconnu Garant de l'Environnement.** L'annuaire des professionnels RGE est en ligne sur le site http://renovation-info-service.gouv.fr

Auprès de qui vous adresser ?
Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).
ASDER
par téléphone 04 79 85 88 50
ou sur rendez-vous : à la Maison des énergies à Chambéry ou lors des permanences décentralisées (Cf liste des permanences sur **www.asder.asso.fr** rubrique Info Energie)

asder

INFO→ ÉNERGIE RHÔNE-ALPES
VOUS FAITES LE BON CHOIX

Plus d'infos :
- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).
- renovation-info-service.gouv.fr

Monument aux Morts



A) <u>Souvenir d'il y a cent ans</u>.

Le vendredi premier août 2014 à 16h. les cloches de Duingt, comme celles de tous les villages de France, ont sonné le glas pendant dix minutes en présence de deux adjoints recueillis devant le monument aux morts de notre commune. C'était le rappel du décret de mobilisation générale du 1° août 1914 répercuté dans toute la France et dans chaque bourgade par la sonnerie du tocsin à 16 heures. La guerre de 1914/1918 débutait.

B) <u>Rappel de l'histoire de notre monument aux morts à partir d'extraits des délibérations du conseil municipal</u>.

- 16/02/1922 : à l'issue du conseil, le maire demande au préfet les modalités d'obtention de subventions pour l'érection d'un monument aux morts ;
- 19/02/1922 : le maire, Pierre Voisin, adresse le dossier complet avec plans et devis de M. Jean Clavel, marbrier d'Annecy, et la délibération qui assure les ressources nécessaires pour le coût de 8.500 francs du monument ; une souscription a rapporté 2.000 f dans le village et il faudra mettre l'emprunt au budget additionnel ;
- 05/07/1923 : arrêté préfectoral de mise en route des travaux après avis favorables du ministère de l'intérieur et de la « commission artistique départementale » ;
- 20/07/1923 : procès verbal de réception des travaux signé du maire et de l'entrepreneur ;



- 25/11/1923 : délibération du conseil demandant l'inscription de 8.500 francs au budget additionnel ;
- 14/07/1924 : sans inauguration officielle, c'est la première fois que la population se réunit autour du monument.

C) <u>Description</u>

Il s'agit d'une colonne pyramidale en pierre où sont gravés les noms des soldats morts pour la France et entourée de chaines. On y lit 20 noms : 18 pour la guerre de 1914/18 et 2 pour celle de 1939/45.

D) <u>Liste de nos soldats morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918</u>

Pour leur rendre hommage en cette année du centenaire du début de la guerre, j'ai tenté de réunir le maximum d'informations disponibles sur chacun des dix huit Dunois cités sur notre monument et ceci par ordre alphabétique.

1) CLAVEL Arthur-Antoine, né le 09/05/1888,prêtre-sergent à la 22° section d'infirmiers. Mort à Versailles le 01/08/1919.
2) COMMUNAL Jacques-Francisque, cultivateur, né le 10/07/1895, soldat au 2° Rgt.de zouaves. Mort à Verdun le 08/06/1916.
3) COMOZ Camille, pupille de l'assistance publique, cultivateur chez Mr François Perreard de Duingt, né le 13/02/1895, soldat au 114° BCA. Mort le 28/10/1916 à Belleville (Meuse). Il repose à la nécropole de Montanville (Meurthe et Moselle).
4) COUTIN Jean. Aucun renseignement n'est disponible sur ce soldat.
5) COUTIN Joseph François, né le 06/12/1890, caporal au 3° Rgt. De zouaves. Mort le 15/12/1916 à Douaumont (Meuse).
6) DUNAND François-Emile. Date de naissance inconnue. Lieutenant au 93° RI. Mort le 16/10/1914 à Villers-la-Boisselle (Somme).
7) MERMAZ Auguste-Joseph-Marie, né le 07/11/1888, prêtre-lieutenant du 230° RI. Mort le 30/06/1915 à Lunéville (Meurthe et Moselle).
8) MERMET Louis-François, né le 19/08/1894, cultivateur, soldat au 157° RI. Mort à l'hôpital des Minimes à Lyon.
9) MOLLIER Alfred. On ne dispose d'aucun renseignement sur ce soldat.
10) NICOLLIN Marie-Louis, né le 08/11/1877, soldat au 297° RI. Mort le 08/11/1917 à Duingt, le jour de ses 40 ans.

11) RUAZ Moïse-Arthur, né le 27/01/1893 à Argentine (Savoie), soldat au 22° RI coloniale. Mort le 15/10/1914 à Thionville (Moselle. Disparu à Jaulnay (Meuse) le 27/08/1914 (3000 soldats français seront tués ce jour là) il est déclaré décédé à Thionville le 15/10/1914.

12) RUFFIER Jean-Emile, né le 13/11/1889, canonnier au 2° d'artillerie. Mort le 12/07/1917 à Kirkajesty (Bessarabie, actuellement appelée Moldavie).La bessarabie est à l'époque une province roumaine où l'on parle français ; la Russie qui débute sa révolution a des prétentions sur cette riche province. La France tente de jouer la conciliation.

13) RUIN Joseph-Claude-François, né le 17/05/1891, cultivateur, sergent au 22° BCA. Mort le 25/07/1915 à Gérardmer (Vosges).

14) VARRAY Alexandre-Eugène, ou Alexis. On ne connait de lui que l'année de son décès 1915.

15) VERTIER Marie-Jean-François, né le 03/10/1884, soldat au 148° RI. Mort le 11/12/1918 à Constantinople (Turquie) des suites de paludisme.

16) VOISIN Jacques-Antoine, né le 13/09/1893, cultivateur, soldat au 32° BCA. Mort le 14/02/1916 à Seppois-le-bas (Haut-Rhin).

17) VOISIN Jean-Marie, né le 25/01/1891, cultivateur, soldat au 22° BCA. Mort le 03/07/1915 à Gérardmer (Vosges).

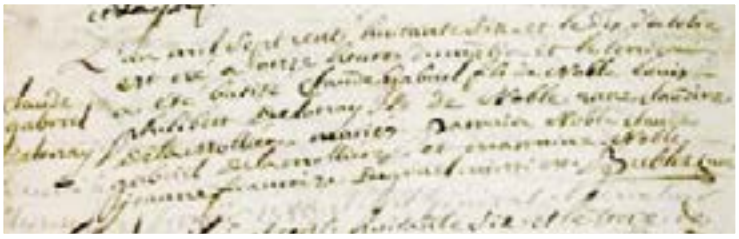
18) VOISIN Joseph-Alfred, né le 12/04/1890, menuisier, soldat au 133° RI. Mort le 07/09/1914 à Bellegoutte (Vosges).

Dans le cadre de la rénovation de la place ST François, le conseil municipal projette, pour une meilleure sécurité lors des cérémonies, de transférer le monument à proximité de la mairie.

Claude-Gabriel de Launay

UN DUNOIS EXCEPTIONNEL

Comme le montre le registre paroissial des naissances du XVIII° siècle, conservé et visible aux archives départementales, le 10 octobre 1786 naît à Duing Claude-Gabriel, fils de Louis-Philippe Delaunay et d'Anne-Claudine de la Molière. Le parrain est Claude-Gabriel de la Molière, la marraine Jeanne-Françoise Degruel.



Réf. Frado. EDIT0108

L'an mille sept cent huitante six et le dix d'octobre est né à onze heures du matin et le lendemain a été baptisé Claude Gabriel fils de Noble Louis Philibert Delonay et de Noble Anne Claudine Dela Mollières mariés. Parrain Noble Claude Gabriel Delamollière et marraine Noble Jeanne Françoise Degruel. ainsi est. Bublex Curé.

ETATS DE SERVICES DE GABRIEL DE LAUNAY



Photo Wikipedia

Passionné par la carrière militaire, il participe aux campagnes de 1813 et 1814, appelée sixième coalition antifrançaise menée contre Napoléon et qui se termine par l'abdication de ce dernier.

- 31 mars 1814, capitaine de cavalerie et maréchal des logis des gardes du corps du général autrichien Comte Bubna qui opère pour les alliés.
- 6 octobre 1814, major de cavalerie des dragons du roi, il participe à la septième coalition qui se termine par la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815.
- 17 janvier 1816, Capitaine des chevaux légers du roi.
- 3 mai 1821, major des chevaux légers du roi.
- 6 février 1822, Major des dragons du Genevois, commandant de la place de Gênes ; il plaide la clémence du roi lors de la répression de la révolte Gênoise.
- 28 janvier 1826, Lieutenant Colonel.
- 6 juillet 1831, Colonel.
- 3 novembre 1834 Major général.
- 2 janvier 1841 Major général de la brigade de Savoie, unité d'élite célèbre par ses cravates rouges.
- Le 18 avril 1843 le roi Charles- Albert le nomme vice-roi de Sardaigne. C'est le 57° de cette succession, le royaume Sarde ayant été formé en 1247. Cette fonction est attribuée pour 2 ans, mais

Claude-Gabriel de Launay

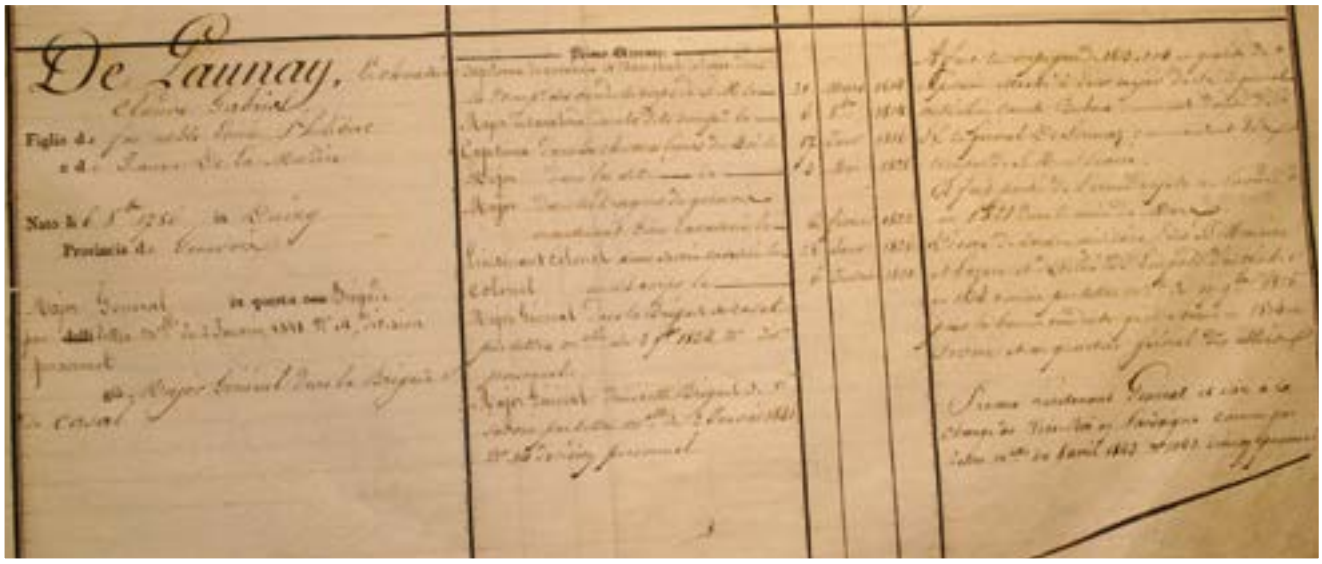
en raison de ses compétences à mettre en place les réformes, le roi le laisse en poste jusqu'en 1848.

(Charles-Albert va permettre l'accession à la propriété de nombreux Sardes : tout terrain qui sera entouré de murets de pierre appartiendra désormais à celui qui l'aura clos. Cela explique que sur l'île on voit encore aujourd'hui tant de murets bien alignés en pleine campagne.).

Pour le remercier le roi Victor-Emmanuel II lui fait l'honneur de devenir Président du Conseil du Royaume de Sardaigne le 27 mars 1849 ; il est également ministre des affaires étrangères. Il est remplacé dès le 7 mai de la même année.

Il est alors général d'armée et sénateur à vie, mais il préfère se retirer de la vie publique.

Les marais des rivages des îles de la Méditerranée ont toujours été insalubres à cause des insectes vecteurs de maladie et cela durera jusqu'à la seconde moitié du XX° siècle. Ayant été frappé de paludisme, il en meurt le 21 février 1850 à Turin où il s'est retiré.



Archives de Turin

VIE FAMILIALE DE GABRIEL DE LAUNAY.

Le 9 décembre 1816 il épouse Camille-Angélique de Caze de Méry, veuve du Colonel de Martivel, créole ; elle décède le 9 mars 1875. Ils auront 4 enfants deux filles et deux garçons :

- Léonie-Antoinette-Mélanie l'ainée.
- Edouard né en 1820 qui aura un rôle politique important mais discret à l'origine de la triple alliance ; il parle 4 langues : l'anglais puisqu'il a épousé Madame Hallwyl, l'italien, le français et l'allemand. Il est l'envoyé extraordinaire puis le ministre plénipotentiaire du Royaume Sarde en Prusse en 1888, puis l'ambassadeur à Berlin où il meurt en 1892.
- Joséphine-Marguerite-Mélanie-Elisa et
- Léon-Gustave-Victor.

En somme un simple amoureux des armes va devenir un homme politique influent et respecté et sera sans doute le seul Dunois à devenir, pour 5 ans seulement, vice-roi.

Jean-François PAILLE

Agenda 2015

ÉVÉNEMENTS À DUINGT

QUEL MOIS ?	QUEL JOUR ?	QUOI ?	AVEC QUI ?	OÙ ?
JANVIER	Vendredi 16	Vœux du Maire	Mairie	Salle Grenette
	Samedi 31	Repas gibier	ACCA (chasse)	Salle Grenette
FEVRIER	Samedi 14	Soirée Choucroute	Comité des fêtes	Salle Grenette
	Mardi 17	Carnaval	Les Marmottons	Locaux du Cap
MARS	Samedi 7	Journées Filles	Les Dynamic's	Salle Grenette
	Dimanche 8	Journées Filles	Les Dynamic's	Salle Grenette
AVRIL	Samedi 18	Soirée surprise	Comité des fêtes	Salle Grenette
	Dimanche 19	Marathon du Lac d'Annecy		Piste cyclable/Village
JUIN	Samedi 6	Journée portes ouvertes	Les Marmottons	Locaux du Cap
	Dimanche 7	Vide-grenier	Sou des Ecoles	Place de l'église
	Dimanche 7	Vente de pain	Couleurs de la Savoie	Place de l'église
	Samedi 21	Concert Gospel	Chœur de l'Eau Vive	Eglise
	Samedi 27	Feux de la St Jean	Comité des fêtes	Plage de Duingt
JUILLET	Mardis 7, 14, 21 et 28	Marchés d'été	Municipalité	Place de l'église
	Samedi 4	Journée Portes Ouvertes	Centre Nautique et Loisirs	Plage de Duingt
	Vendredi 17	Marché nocturne	Municipalité	Vieux village
	Samedi 25	Festival de musique	Comité des fêtes	Place et Grenette
AOÛT	Mardis 4, 11, 18 et 25	Marchés d'été	Municipalité	Place de l'église
	Mardi 11	Cinéma en plein air	Comité des fêtes	Place de l'église
	Vendredi 14	Marché nocturne	Municipalité	Vieux village
	Dimanche 30	Fête du four	Couleurs de Savoie	Village « les Maisons »
OCTOBRE	Samedi 3	Bidoyon	Les Bouchons 74	Grenette
	Samedi 4	Thé dansant	Les Bouchons 74	Salle Grenette
	Samedi 10	Soirée années 80	Sou des écoles	Salle Grenette
	Vendredi 30	Halloween	Les Marmottons	Village
NOVEMBRE	Dimanche 8	Bal country	Full Country	Salle Grenette
	Samedi 14	Soirée cabaret	Comité des fêtes	Salle Grenette
	Dimanche 22	Repas des Aînés	Mairie	Salle Grenette
DECEMBRE	Vendredi 4	Téléthon		
	Samedi 5	Téléthon		

Nos annonceurs

















Nos annonceurs

Didier Favier et Fils

Au Régal de Savoie
Boucherie - Charcuterie
Traiteur
21, rue de Macherine
74210 Doussard
04.50.44.36.76
auregaldesavoie@wanadoo.fr

Le Saint-Bernard
Point Chaud - Viennoiserie
Epicerie Libre - Service
Laverie
86, rue de la Poste
74210 Doussard
04.50.44.69.18

Vendre - Louer - Acheter - Construire
www.vallat.fr
Vallat real estate
RIVE OUEST
Votre agence de St-Jorioz
à côté du tabac
04 50 77 00 78

cat & sens
Pour Elle et sa Maison
Vêtements & Accessoires
Décoration - Cadeaux
Route de l'église (parking super U) - 74410 Saint-Jorioz
04.50.68.12.46

MARIELLE
COIFFEUSE A DOMICILE
06 42 15 72 35
du lundi au samedi sauf mercredi
de 9h00 à 19h00

• Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
• Inspection vidéo et tests à l'air
• Balayages voiries
• Traitements biologiques fosses et pièges à graisse
E.U.R.L / DECARROZ ASSAINISSEMENT
383, Route des Chapelles - 74410 St Jorioz - Tél : 04 50 68 67 37 / Fax : 04 50 68 62 97

RENAULT
CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE
S.A.R.L. Laudon-Automobiles
Z.A. Les Grands Prés
74320 SEVRIER - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 50 52 43 72 Fax : +33 (0)4 50 52 48 94

Le Millesime
BAR • TABAC • PRESSE
259, route d'Annecy • 74410 DUINGT
04 50 68 68 79

COPY74
IMPRIMERIE NUMÉRIQUE
✓ Impression offset et numérique de qualité
✓ Flyers, cartes de visite
✓ Impression grand format
✓ Étiquettes, tampons
✓ Kakemono, roll-up, affiches, impression sur bâche
5, bd Bellevue // 74000 ANNECY
Tél. 04 50 67 01 39 // contact@copy74.com

Duingt 2014





La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.